

BULLETIN MUNICIPAL

THAON

Visite des petits Biélorusses



PRÉSENTATION 2015

Visitez notre site internet
mairiethaon14.fr

MAIRIE DE THAON :

15 Grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
VISITEZ NOTRE SITE :
mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST ASSURE PAR :

Mme Annie LACOUR
Mme Nadine LECHEVALIER

PIETON MUNICIPAL :

Mme Elisabeth TESSIER

OUVERTURE AU PUBLIC LES :

Lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h
le mercredi de 9h à 12h
le jeudi de 17h00 à 18h30
(juillet / août : fermé les mardi et jeudi)

PERMANENCE DU MAIRE :

• M. Richard MAURY
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

• Mme Anne-Marie BELIARDE,
Chargée des Affaires Sociales
le jeudi de 17h30 à 18h30
• M. Emmanuel GOSSIEAUX,
Chargé de l'Urbanisme et des Finances
le mardi de 18h00 à 19h00
• Mme Annie MICHEL,
Chargée des Sports - Loisirs - Culture
le vendredi de 17h00 à 18h00
• M. Jean-Claude BAYEUX,
Chargé des Travaux et de l'Environnement
le mercredi de 10h30 à 12h00

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Claude PERONNE
M. André LETELLIER
M. Claude HAMEL
Mme Valérie SABOUROUX
Mme Dominique JOCKUM
Mme Isabelle BONAMY
Mme Dorothée BLESTEAU
Mme Vanessa GUEGUEN
M. Guillaume CUBERO

Notre Intercommunalité

Président : Philippe CAILLERE, Maire de FONTAINE-HENRY

Vice Présidents : Finances : Jean-Paul BERON, Maire de CREULLY.

Écoles - transport scolaire et action sociale : Anne-Marie BELIARDE, Maire Adjoint de THAON

Mutualisation des moyens et suivi des frais de fonctionnement : Philippe LAURENT, Maire de MARTRAGNY

Aménagement de l'espace - Développement économique - Environnement - Agenda 21. : Yves JULIEN, Maire de VILLIERS LE SEC

Voirie - SPANC - Bassins versants : Daniel GUERIN, Maire de REVIERS,

Patrimoine Bâti et à Bâtir : Jean-Pierre ISABEL, Conseiller municipal de THAON,

Sports loisirs culture : Hubert DELALANDE, Maire de BENY SUR MER

Un nouveau Conseil Communautaire.

Les élections pour renouveler le Conseil Communautaire se sont déroulées en avril dernier et c'est une nouvelle équipe qui dirige désormais notre Communauté de Communes. Vous allez découvrir dans le bulletin « Orival n°4 » les membres du bureau de la CDC au sein duquel notre village est représenté par Madame Anne-Marie BÉLIARDE et M. Jean-Pierre ISABEL. Trois autres personnes sont aussi élues au Conseil Communautaire, Madame Annie MICHEL, Messieurs Richard MAURY et Claude PERONNE. Notre Commune a donc 5 représentants sur les 26 délégués qui composent désormais le Conseil Communautaire pour 6 ans.

Notre communauté devrait s'agrandir en 2020.

Rien n'est encore définitif mais notre CDC devrait s'associer à d'autres communautés pour atteindre un seuil de 20 000 habitants. Les premiers pourparlers vont se dérouler en janvier 2015 avec les représentants des CDC de Bessin Seulles et Mer, Cœur de Nacre, Entre Thue et Mue et

Val de Seulles. Ces deux dernières communautés composent désormais, avec Orival, le nouveau canton de Bretteville l'Orgueilleuse. Un questionnaire sur notre bassin de vie devra orienter votre choix. Nous vous informerons des modifications à venir.

2014, une année charnière.

Les grandes décisions de 2014 pour améliorer les finances de la CDC ont bien sûr été difficiles à voter mais rendues nécessaires par l'augmentation des dépenses liées aux activités périscolaires et à la baisse des subventions de l'Etat. Une politique d'économie couplée à une mutualisation des services devrait rapidement permettre à notre Communauté de Communes de retrouver des finances saines.

Le grand projet pour la Commune de Thaon sera la construction d'une salle multi activités, près des écoles, en 2017, et nous avons voté le 26 novembre 2014, la demande de subvention au titre du contrat départemental de territoire.

Le 26 juin, nous avons reçu pour la journée, 18 enfants de l'Association Solidarité Biélorussie Tchernobyl. Ces 18 enfants ont profité des activités telles que la Country et une petite initiation au football. L'après-midi, des jeux avec les enfants de l'école ont été organisés. Ce séjour éducatif et humanitaire est très important pour eux puisqu'il leur permet de respirer un air très sain par rapport à leur région d'origine.

VOUS POUVEZ ACCUEILLIR UN ENFANT PENDANT 3 SEMAINES EN JUIN : Joseph Gerasin, 2 rue de la Lisière 14123 Cormelles Le Royal - 02 31 84 62 30 - 06 03 00 60 48

Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Je tiens personnellement à vous remercier d'avoir renouvelé votre confiance à l'équipe municipale qui gère depuis 7 ans notre Commune. Nous avons accueilli au sein du conseil des nouvelles personnes qui fourmillent d'idées qu'elles ne manqueront pas de mettre en pratique pour l'avenir du village et le bien-être de tous. Je vais vous présenter comme chaque année, les travaux ainsi que les projets en cours et vous pourrez constater le dynamisme de la Commune de Thaon. Je n'oublierai pas les Associations thaonnaises qui nous ont aidés et qui ont proposé diverses manifestations tout au long de cette année 2014 ; elles planchent également pour 2015.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous avons eu une proposition du groupe « Hom'âge » pour implanter sur la Commune une maison de retraite comportant une unité « Alzheimer ». Pour permettre cette réalisation, nous avons procédé à une modification du plan local d'urbanisme permettant d'ajouter cet équipement public à notre zone artisanale. Après l'enquête publique nécessaire, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à cette modification et nous devrions pouvoir réaliser cet équipement pour le 1er janvier 2017.

VOIRIES

Le SIART (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Thaon) ayant rénové ses conduites d'eaux usées Rue des Peupliers, nous avons pu refaire les trottoirs de cette rue ainsi que ceux de la rue du Régiment de la Chaudière.

De nouvelles voiries ont vu le jour dans le lotissement du « Val » et les constructions de maisons individuelles vont se multiplier dans ce nouveau quartier.

Le contournement du village par les engins agricoles fait l'objet actuellement d'une enquête publique et vous trouverez tous les détails à ce sujet dans les pages suivantes. Vous pourrez donner votre avis en venant en Mairie avant le 20 janvier 2015, date de clôture de l'enquête.

BATIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

La construction qui nous occupe à plein temps en 2014 et 2015 est bien sûr l'agence postale avec deux cellules à aménager et trois appartements. Un groupe de travail se réunit actuellement pour définir les critères de location des pièces contiguës à l'agence (commerces ou/et professions libérales). Le projet du distributeur de billets a dû être abandonné à cause de son coût prohibitif (location de 660 € par mois sur 5 ans en plus des 96000 € d'installation).

Les premiers plans de l'agrandissement de notre bibliothèque intercommunale de Thaon ont été réalisés, mais ce projet ne pourra être mis en place en 2015 par l'intercommunalité pour des raisons financières. Cependant, les employés municipaux pourraient certainement aménager la partie gauche du bâtiment pour un coût raisonnable comme cela a été fait pour la salle « Michel Frérot ». Enfin, le Conseil Communautaire a voté la demande de subvention pour notre salle multi activités près des écoles. Ce projet pourrait aboutir en 2017.

NOUVELLES ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS

En prévision de l'aménagement de la Grande Rue, nous avons acquis deux terrains, rue de l'Ormelet et Place de la Criée afin

de créer des parkings. Les intervenants sont déjà au travail sur ces deux sites. Nous avons également signé une convention avec le Syndicat Départemental d'Energie du Calvados (SDEC) pour la mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques, sur le terrain déjà acquis rue du Lavoir.

QUELQUES EVENEMENTS DE 2014

L'année 2014 a été comme chaque année fertile en événements culturels.

Au théâtre, les « Anciens jeunes d'Epron » nous ont présenté leurs créations 2014 et le 2 mai c'est un groupe de jeunes du Lycée EFAGRIR de Chartres qui nous a présenté une pièce dramatique d'après le journal de l'Abbé Franz Stock. Nous remercions l'ADTLB pour la qualité de ce spectacle.

Enfin le 22 novembre « l'Orphéon de Bayeux » a produit « l'Hôtel des Bains », une pièce chantée qui a ravi le public présent.

A l'espace « Michel Frérot », nouveau lieu culturel de Thaon, nous avons assisté à plusieurs conférences : une sur Jules Houel, mathématicien né à Thaon ; une sur les « malgré nous », soldats alsaciens enrôlés de force dans l'armée allemande en 1940, ainsi qu'un exposé sur Victor Hugo en caricatures par Gérard Pouchain, écrivain spécialiste de cet auteur.

A l'église, « Musique en Côte de Nacre », nous a présenté un quintette à vents en juillet. En octobre novembre deux chorales (Espace 14 et Royal Voce) s'y sont également produites, nous déléguant à chaque fois une prestation de qualité.

Pour Offenbach, l'église s'est révélée trop petite.

LES MANIFESTATIONS 2015

Nous avons d'ores et déjà programmé des soirées théâtrales et musicales.

Le 30 janvier 2015 à la MTL : ciné-concert « Dans la nuit de la glace » sur le film « Naufrage du Titanic » de 1912 mis en musique par l'Orchestre Régional de Basse-Normandie.

Le 26 juin, fête de la Musique : organisée par l'US Thaon Le Fresne Camilly Vallée de la Mue : prestation des guitaristes du Thaon des Loisirs, démonstration de country par le CAT Country Ambiance Touch, bal populaire et feu d'artifice.

En juillet, concert de « Musique en Côte de Nacre ».

À l'espace « Michel Frérot » de nombreuses expositions sont déjà programmées, notamment :

- du 6 au 8 mars : 8 Femmes pour le 8 mars

- du 3 au 17 juin : Bout de Ficelle, Selle de Cheval

ainsi que des conférences sur la Normandie et l'œuvre des Normands.

REMERCIEMENTS ET VŒUX

Comme chaque année, je remercie tous les dirigeants et membres des associations thaonnaises pour leur dynamisme et la qualité des prestations qu'ils offrent, tout au long de l'année, permettant à nos concitoyens ainsi qu'à leurs enfants d'aimer notre village. Je remercie également les enseignants, les bénévoles, les employés municipaux et intercommunaux, les membres du CCAS, et mes collègues élus.

Je souhaite à chacun d'entre vous, au nom de la Mairie, du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux, une très belle et très heureuse année 2015

Richard MAURY

2014. Le Thaon des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire-Adjoint, Chargé des Travaux

Le service de la voirie et de l'embellissement de notre Commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2015.

• CRÉATIONS DE PARKINGS



La Commune a acquis trois parcelles de terrain

- 208 m² rue du Lavoir, destinés à l'aménagement d'un espace vert, d'un parking et de futures bornes de chargement pour les voitures électriques.
- 427 m² rue de l'Ormelet (grange et jardin) ; les travaux sont en cours, notamment le démontage de la grange. La récupération des pierres va permettre de faire un parement sur le mur de soutien.

Ce nouveau parking était une nécessité pour décongestionner la rue du Fresne.

- 235 m² place de la Criée pour y aménager un parking qui sera lui aussi très apprécié dans ce secteur ; des travaux seront néanmoins nécessaires pour tenir compte de la configuration du terrain.



• TRAVAUX VOIRIE

Des travaux ont été réalisés de la rue de Duette jusqu'à la rue des Ormes : les bordures défectueuses ont été remplacées, le trottoir recouvert d'un enrobé noir rougissant. Côté sud où le trottoir est beaucoup plus large, une plate-bande de plantes vivaces, ainsi que quelques pieds d'arbustes ont été plantés par les employés communaux afin d'agrémenter ce secteur. Chaussée et trottoirs ont été rénovés rue des Peupliers et rue du Régiment de la Chaudière.

• MAISON DU TEMPS LIBRE

Les peintures intérieures étant défraîchies, elles ont été refaites entièrement. Nous avons choisi une teinte qui donne à la salle une seconde jeunesse.

• BÂTIMENTS SCOLAIRES

Comme de coutume durant les grandes vacances, les employés communaux ont procédé au grand nettoyage des classes. L'arrière du bâtiment de l'école primaire a été entièrement repeint en blanc. Côté parking, un préau a été construit pour protéger les parents qui attendent les enfants à leur sortie.



2014. Patrimoine communal

Jean-Pierre ISABEL, Conseiller municipal délégué, chargé des Bâtiments Communaux

• AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le nouveau bâtiment, qui abritera entre autres l'agence postale, a vu le jour, « rue de Barbières » près de la pharmacie. Cette agence sera encadrée de cellules à aménager soit en commerce, soit pour abriter une profession libérale. Trois appartements seront également proposés à la location. Le local qui devait abriter un distributeur de billet a été modifié suite à son renoncement par le conseil municipal. Chaque semaine, une réunion de chantier réunissant les artisans, le représentant de l'architecte, le maire et moi-même fait le point sur l'avancée des travaux. L'ouverture de l'agence est prévue en septembre 2015.

• NOUVEAU LOTISSEMENT DU VAL

Chaque semaine également, nous assistons à la réunion de mise en place de la voirie de ce nouveau quartier. La 1ère tranche a été livrée et les premiers permis de construire ont été délivrés en juillet. La 2ème tranche est en cours de commercialisation et la voirie en phase d'achèvement.



• BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX

Les bâtiments qui abritent les activités de compétence intercommunale (école, restaurant scolaire, bibliothèque, local jeunes, vestiaires du stade) sont régulièrement entretenus et remis en état par nos services techniques. Ils font actuellement l'objet d'une enquête énergétique par « le Pays du Bessin » afin de réduire le coût du chauffage dans ces bâtiments.



• CONTOURNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PAR LES ENGIN AGRICOLES

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique

Depuis de très nombreuses années, les différents conseils municipaux se sont inquiétés de l'étroitesse de la grande rue et du manque de trottoirs protégeant les piétons. Quelques projets de contournement avaient été échafaudés, notamment par le sud du village, mais le coût exorbitant de la voirie dans cette zone marécageuse, confirmé par la direction départementale des territoires et de la mer, a définitivement clos cette option.

Nous présentons aujourd'hui à l'enquête publique un contournement de la zone agglomérée par les engins agricoles par le nord du village, en empruntant l'ancienne

avenue qui reliait le château à l'église au 19ème siècle. Cette avenue qui est déjà utilisée par des agriculteurs ne sera pas modifiée, les arbres resteront en place et seuls les engins agricoles, piétons et cyclistes pourront l'emprunter. Nous profiterons de ce contournement pour établir près de l'église un grand parking qui servira également de stationnement pour les expositions de notre espace culturel « Michel Frérot ». Vous pouvez consulter le dossier et donner votre avis en complétant le registre mis à votre disposition en Mairie jusqu'au 20 janvier 2015, en sachant que l'aménagement de la grande rue est conditionnée par la réalisation de ce contournement.



Finances

Emmanuel Gossiaux, Maire adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances.

La Commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2005. Elle bénéficie par ailleurs de finances saines permettant d'assumer avec sérénité les investissements en cours. (L'agence postale communale) et à venir (l'aménagement de la Grande Rue).

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2013

Le pourcentage du taux de réalisation par chapitre correspond aux dépenses réelles par rapport au budget prévisionnel.

« un exemple : poste charges de personnel = 87.74 % ce qui signifie que les réalisations ont été inférieures aux prévisions. »

Charges à caractère général	28,38%
Charges de personnel	87,74%
Charges de gestion courante	93,76%
Charges financières	0,00%
Charges exceptionnelles	100,00%
Charges calculées	100,00%
Atténuation de recettes	0,00%

LES BASES

La DGFIP notifie chaque année courant février/mars les «bases prévisionnelles d'imposition» aux collectivités en matière :

1. taxe d'habitation (TH)
2. de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)
3. de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
4. de cotisation foncière des entreprises (CFE), le cas échéant suivant le régime fiscal des collectivités.

Ces bases prévisionnelles servent au vote des «taux d'imposition».

BILAN 2013

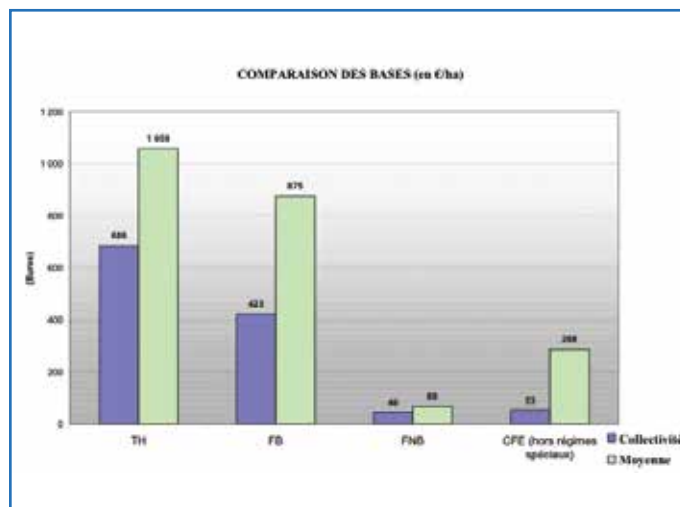
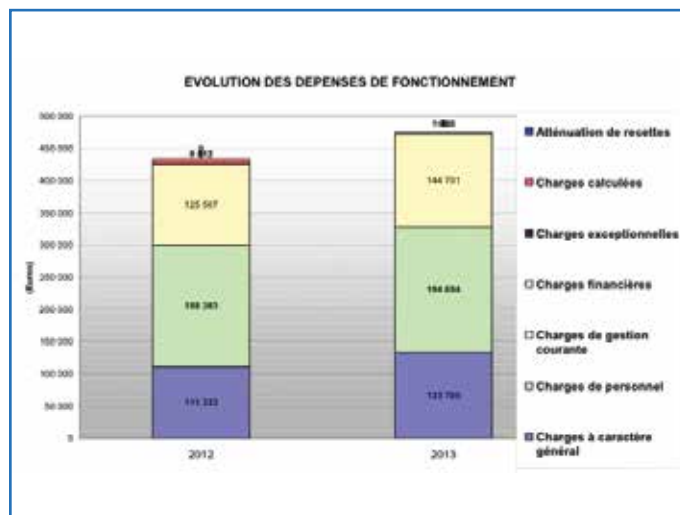
Le bilan retrace le patrimoine de la Commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tels que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant)
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotation, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme «fonctionnelle».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé «fonds de roulement».

Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).



Le résultat en 2013

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	5 385 771	Subventions, dotations, réserves	6 071 642
Stocks et créances	23 206	Dettes financières	1 232
Trésorerie	671 154	Dettes fournisseurs, sociales	7 253
			FDR = 687 103
			BFR = 15 953
			Trésorerie = FDR - BFR = 671 150

Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie BELIARDE, Maire-adjoint, vice Présidente du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composition de la Commission exécutive
Président : Richard MAURY, Maire
Vice Présidente : Anne-Marie BELIARDE, Maire adjoint
Membres élus de la Commission :
Jean-Claude BAYEUX
Isabelle BONAMY
Vanessa GUEGUEN
Claude HAMEL
Membres désignés par le Maire :
Nadine JEHANNE
Janine KERSPERN
Jacqueline LEBOISNE
Chantal PRENELLE
Lysiane ROUSSEL

Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle BONAMY et à Vanessa GUEGUEN qui ont rejoint notre Commission à la suite des élections municipales de mars 2014.

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission sont inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune complétée de dons, legs et revenus divers. Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela est nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat ainsi que les décisions qui sont prises le sont **dans la plus totale discrétion**, et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées, ponctuellement ou durablement, à des difficultés.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES

En 2014 les aides, prêts ou dons, ont été stables.

Rappel : Chaque année, au mois d'octobre, des demandes d'octroi de bons de chauffage peuvent être déposées. La Commission étudie chaque dossier.

TICKETS LOISIRS

Le CCAS, à la demande de l'Association « Le Temps des Loisirs » et après examen des critères d'attribution, verse une aide financière pour favoriser la pratique des activités proposées par cette association.

NOUVEAU

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
Au cours de sa réunion du 4 décembre 2014, le CCAS a décidé d'attribuer, sur justificatif, une aide financière de 100 euros pour favo-

riser la préparation à l'obtention du BAFA, et ce sans conditions de ressources.

CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA (Aide départementale Personnes âgées)
- Aide sociale (aides à domicile, entrée en établissement, transport)
- Obligation alimentaire
- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Titres de transports bus verts (Demandeurs d'emploi)

LES COLIS DE NOËL

22 personnes (seules ou couples) nous ont accueillis pour la remise d'un « colis de Noël ». Ces rendez-vous avec les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu venir au repas est toujours un moment d'échange très agréable.

BANQUE ALIMENTAIRE



Comme tous les ans le CCAS a assuré une permanence à la Mairie le samedi 29 novembre pour recueillir les denrées et les pro-

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une belle année 2015, que cette année vous donne toutes les joies que vous espérez et tous les plaisirs que vous méritez.

duits d'hygiène. Votre générosité, dans un contexte économique de plus en plus difficile, a été particulièrement appréciée. 170 kg ont été collectés ce jour là.

REPAS DES AINÉS

Le 4 octobre 2014 à 12 h, 138 convives se



sont retrouvés à la Maison du Temps Libre pour partager un déjeuner préparé par Monsieur Segarra.

L'animation était assurée par « Co and co » A cette occasion, notre Doyenne, Marie-Cécile BLET, et notre Doyen, Ernest THOMASSE, ont été mis à l'honneur en se voyant remettre de jolies compositions florales. Les invités sont repartis avec la petite décoration florale disposée devant chaque couvert.

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le 14 décembre 2014, les enfants étaient invités à découvrir le spectacle « sacrée Mère Noël ». Après la représentation, les jeunes spectateurs ont accueilli le Père Noël qui leur a distribué des sachets de friandises. L'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié.



CCAS (suite)



SALON DES COLLECTIONNEURS

Le 16 février 2014, à la Maison du Temps Libre, les exposants ont, comme de coutume, répondu favorablement à notre invitation. Cette manifestation a permis de dégager un bénéfice de 750 € qui vient alimenter le budget du CCAS.

Cette journée est l'occasion de rencontrer des Collectionneurs se passionnant pour des objets dans des domaines très divers.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite le dimanche 15 février 2015 pour une nouvelle édition du Salon des Collectionneurs.



TELETHON DU 6 DÉCEMBRE 2014

Les Associations, la Municipalité et le CCAS se sont mobilisés à partir de 10 heures pour vendre : poule au blanc, gâteaux, crêpes, gaufres et boissons

Une somme de 1073,30 € a été totalisée venant grossir la « cagnotte » du Creully Téléthon. Un grand MERCI à tous les bénévoles et à toutes les associations qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

**N'hésitez pas à contacter notre Commission
dès que vous êtes confronté à une difficulté financière
ou de toute autre nature.
En effet, il est toujours préférable d'anticiper.**

NOS PARTENARIATS

1. PRÉSENCE VERTE (TÉLÉALARME)

Nous rappelons qu'une convention a été signée entre le CCAS et Présence Verte qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels :

- 15 € (au lieu de 50 €) pour l'installation
- 24,90 € (au lieu de 30,90€) pour l'abonnement mensuel

Nouveau : le CCAS a pris la décision de contribuer à hauteur de 15 € au coût de l'abonnement mensuel sous conditions de revenus.

Pour tous renseignements, s'adresser au CCAS ou à Présence Verte (02.31.25.36.10).

2. SIEL BLEU (SPORT, INITIATIVE, LOISIRS)

Cette activité, mise en place en 2009, regroupe cette année encore seize participantes dynamiques tous les mardis de 11 h. à 12 h. à la Maison du Temps Libre pour l'atelier « Equilibre, prévention des chutes ». Tarif : 50 € pour un cycle de 30 séances. (nouveau : 30 séances au lieu de 20 précédemment)

Il est possible à tout moment de participer à une séance de découverte.

3. COULEURS SANTÉ FORMATION « PRÉVENTION ET SECOURS CITOYEN »

Après une réunion d'information tenue le 28 octobre, deux groupes de 9 participants ont été constitués pour cette formation.

Cet atelier, proposé aux Retraités de tous régimes par la MSA des Côtes Normandes, était assuré par un Animateur spécialisé.

4. CINÉ GOUTER CINÉMA LE FOYER À DOUVRES LA DÉLIVRANDE

Le 5 mai une dizaine d'enfants de la Commune ont participé à un après-midi récréatif au cinéma Le Foyer de Douvres la Délivrande. Il s'agissait d'une séance spéciale de cinéma d'animation intitulée « Le Piano Magique » destinée à un jeune public.

La projection du film a été suivie par une démonstration des véritables décors du Piano Magique et des marionnettes, ainsi que d'un goûter très apprécié.

Le transport était assuré en car scolaire et les enfants encadrés par 5 Membres du CCAS de Thauon.

Club du Thaon libre

Emile COTELLE, Président

L'année 2014 a atteint les 100 adhérents.

Plusieurs jeunes retraités sont venus nous rejoindre et nous en sommes fort heureux car nous avons besoin de jeunesse pour nous aider dans nos différentes activités et nous donner aussi des nouvelles idées de loisirs.



Adhérents à l'Assemblée Générale sous le soleil

16 janvier : galette des rois avec l'Union Nationale des Combattants.

88 membres se sont réunis pour se régaler de riz au caramel, galette frangipane et fal-lue.

9 février : 160 personnes environ ont participé à notre loto afin d'essayer de gagner les gros lots : ordinateur portable, GPS Tomtom, Smartphone, semaine à Valmorel et semaine à Morillon.

20 mars : comme chaque année, a eu lieu notre assemblée générale au cours de laquelle nous avons renouvelé un quart du conseil d'administration.

Réélus : Mme MICHEL, Mme PRENELLE, Mr MARIE dit « Coco ».

Après délibération, le conseil d'administration se compose des mêmes personnes qu'en

2013 : Mr COTELLE, Mme LEDOUX, Mme MICHEL, Mme LOHIER, Mme MIRAY et Mme LAVILLE.

Les 2 commissaires aux comptes : Mme BLET et Mme KERSPERN.

17 avril : Notre barbecue a réuni 60 personnes qui ont fait confiance aux hommes de notre club pour la cuisson des saucisses, merguez et frites ; les dames ont confectionné les gâteaux que nous avons partagés avec tout le monde.

24 avril : journée à la ferme de la Michaudière.

Nous sommes arrivés à 9 heures accueillis par Charlotte avec un copieux petit déjeuner. Nous sommes partis ensuite faire le tour de la ferme en carriole puis nous avons visité Bagnoles de l'Orne en petit train.

Après un déjeuner très, très copieux, nous

avons assisté à un beau spectacle de chevaux de trait. Nous sommes rentrés satisfaits de notre journée.

Du 19 au 26 mai : 40 personnes sont parties en Croatie de Dubrovnik à Pula, 8 jours magiques avec notre guide Tom et notre chauffeur Hazim. Nous avons profité de 8 jours de soleil et de paysages toujours plus beaux au fil des jours. Nous sommes revenus fatigués mais enchantés de notre séjour.

1er juin : A peine rentrés de Croatie, nous avons organisé notre foire aux greniers avec l'UNC. Cette année, le temps était clément. En raison de l'indisponibilité de plusieurs bénévoles, nous n'avons pas pu assurer de restauration comme de coutume. Malgré tout, notre journée s'est révélée assez satisfaisante.

19 juin : 73 adhérents ont participé à notre buffet froid. Nous avons ajouté aux traditionnelles entrées des fruits de mer : huîtres, bulots, crevettes, etc.... qui ont été bien

appréciés. La journée s'est terminée par la remise des roses pour les anniversaires et par des jeux de société.

25 septembre : 83 personnes sont venues déguster une bonne langue de bœuf qui elle n'a jamais menti. Nous étions un peu angoissés car nous avons subi une coupure de courant durant trois heures.

25 octobre : 52 personnes se sont retrouvées autour d'une choucroute avec verre de bière ou de vin blanc. Le reste du repas (entrées et desserts) a été apporté par les convives et mis en commun à la bonne franquette. L'après-midi s'est poursuivi dans une excellente ambiance avec des chants de notre génération.

21 novembre : 44 personnes sont venues jouer à différents jeux de société. Nous avons terminé la soirée par un buffet beaujolais.

18 décembre : 88 personnes ont participé au repas de Noël.

CALENDRIER 2015

Galette des rois avec l'UNC : **15 janvier**

Loto : **22 février**

Assemblée générale et repas : **19 mars**

Barbecue : **9 avril**

Foire aux greniers avec l'UNC : **14 juin**

Repas : **25 juin**

Repas : **17 septembre**

Pique-nique (plat unique) : **15 octobre**

Repas de Noël : **17 décembre**

Petit rappel : Le club est fermé pendant les mois de juillet et août.

Une pensée particulière à la mémoire de Pierre LECORNU, adhérent assidu qui nous a quittés en août.

CONTACT : COTELLE Emile

10 rue de la liberté 14610 THAON,

Tel : 02 31 80 83 94 - E-mail : thaonlibre@sfr.fr.

A TOUS, BONNE ANNÉE 2015

AINSI QU'À VOTRE FAMILLE.



Estivants écoutant les explications de la guide

Union Nationale des Combattants

SECTION DE THAON, Claude SALENT, Président

Pour 2014 notre section compte 70 adhérents (12 A.C. 1 S.T.O. 4 veuves d'A.C. 13 soldats de France 40 membres sympathisants). Ce nombre d'adhérents est, pour cette année, en régression (-14). Les causes sont multiples : l'âge de nos adhérents, la relève qui tarde à nous rejoindre, la morosité ambiante, les problèmes financiers..... Bref, venez nous rejoindre car il serait dommage que notre association disparaisse et, en plus, nous vous accueillerons avec plaisir.

Cette année a été marquée par le décès de notre camarade Pierrot. Nous renouvelons à Marie-Lou, et à toute sa famille, notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.



Depuis le dernier bulletin diverses manifestations ont été organisées :

- **5 décembre 2013** : Cérémonie en l'honneur de nos camarades tombés en A.F.N.
- **16 janvier 2014** : Avec le club de THAON LIBRE, galette des rois offerte aux 88 personnes présentes. Galette copieuse et ambiance sympathique.

- **14 février 2014** : Assemblée générale de notre section. Après le mot de notre Président, l'adoption du rapport moral et financier et l'allocation de Monsieur le Maire, il a été procédé aux élections. Tous les membres du bureau et du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions. Sauf Mr JEHANNE et Mme FLAM-BARD qui étaient démissionnaires. Ceux-ci ont

été remplacés par Mr PORTIER Daniel.

- **8 Mai 2014** : Commémoration de 39/45 suite d'un repas 'Couscous' à la MTL. Repas excellent, service parfait et 51 adhérents enchantés de leur journée.
- **1^{er} juin 2014** : Foire aux greniers nouvelle formule (pas de repas, simplement buvette et petite restauration) avec le club de THAON LIBRE. 80 exposants sur 450 mètres linéaires. Résultat financier satisfaisant.
- **31 août 2014** : Cérémonie avec les troupes de marine pour commémorer BAZEILLES. Le défilé dans les rues de THAON était magnifique et valait le déplacement.
- **26 septembre 2014** : Avec nos amis du CTL, déjeuner croisière sur la Seine. Journée très ensoleillée mais, hélas, seulement 28 participants.
- **19 octobre 2014** : Loto avec seulement 97 participants. Loto basé exclusivement sur l'alimentaire et les bons d'achats. Les participants ont apprécié cette formule mais, hélas, le résultat financier est très décevant, vu la qualité des lots proposés. Après le voyage, le LOTO, que faire pour attirer les adhérents et d'autres personnes ?

CALENDRIER 2015 :

Jedi 15 janvier :

Galette des rois avec le C.T.L.

Vendredi 13 février : Assemblée générale

Vendredi 8 mai : Commémoration et repas

Dimanche 14 juin : Foire aux greniers avec le C.T.L.

Dimanche 18 octobre : LOTO

Mercredi 11 novembre : Commémoration et repas, et toutes les manifestations patriotiques.

Voyage(s) ou autres manifestations : date(s) et durée(s) à déterminer.

Contact et renseignements :

Claude SALENT, 5 place des pins,

14610 THAON, tel : 02 31 80 04 18

Email : uncthaon@sfr.fr ou salent.claude@neuf.fr

Le Karaté Club Thaon : TRADITION ET ESPRIT ZEN

S. FLAMENT, Président du Karaté Club Thaon.

Le karaté à Thaon se veut fidèle aux traditions de cet art martial : respect de soi, de l'autre, humilité, sagesse... Ces valeurs concernent enfants et adultes, c'est ce qui explique que le karaté se pratique et peut être débuté à tout âge. Preuve en est : les groupes enfants et adultes comportent des pratiquants de tout niveau.

Parmi les bonnes nouvelles de l'année, le club se réjouit que Théo Flament, qui a débuté et a été formé au club, ait obtenu le grade de ceinture noire 1er Dan.

Comme chaque année, le club organise une démonstration de karaté à la Maison du Temps Libre de Thaon. Cette démonstration,



ouverte à tous, aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à 15H. Elle sera l'occasion de découvrir les multiples facettes de cet art martial

qui permet de nourrir corps et esprit et ne se résume pas au seul combat, loin de là.

<http://monsie.orange.fr/karateclubthaon>

Service Animation



Le bureau du Service Animation d'Orival est situé dans les locaux des anciennes halles de Creully, il est ouvert :

Hors vacances scolaires du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Pendant les vacances scolaires, les animateurs du service sont joignables sur les différentes structures d'accueil.

Le service Animation compte quatre animateurs professionnels répartis sur deux secteurs, et une secrétaire :

- Le secteur enfance s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans sous la responsabilité de Sandrine RIFFI et Frédéric BALSAC.
- Le secteur jeunesse s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans sous la responsabilité de Stéphane FORGEAIS et de Benoit GAUGAIN.
- Une secrétaire : Anaïs MALEM

Ces deux secteurs sont labellisés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Régionale de la Cohésion Sociale dans le cadre de l'accueil de mineurs (charte qualité).

LES ACTIONS PROPOSEES PAR LE SERVICE ANIMATION

SUR LE SECTEUR ENFANCE :

- Des ateliers périscolaires (A.P.S) sur l'ensemble des écoles d'Orival. La coordination des ateliers est assurée par Sandrine RIFFI
- Le centre de loisirs : ouvert à l'année, les mercredis et vacances scolaires. L'accueil a lieu dans les nouveaux locaux de la garderie périscolaire. La direction est assurée par Sandrine RIFFI et Frédéric BALSAC selon les périodes. L'encadrement des enfants est assuré par 6 animateurs formés ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur). Le centre fonctionne de 7h30 à 18h00 (pendant les vacances scolaires) et de 12h00 à 18h00 (les mercredis).

Les actions menées en 2014

sur le secteur enfance :

LE CENTRE DE LOISIRS EN CHIFFRES :

358 enfants, soit approximativement 4904 journées. Cela signifie que les enfants viennent en moyenne 14 jours/an.
77 % des enfants résident sur le territoire de la Communauté de Communes d'Orival (dont 23 % sur la commune de Creully) et 23% sur des communes extérieures au territoire d'Orival (Le Manoir, Sommervieu, Ver sur mer...)
25 animateurs ont participé à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique sur les temps du mercredi ou durant les vacances. 12 d'entre eux résident sur les communes de Creully, Thaon, Reviers, Lantheuil, Colombiers sur Seules; l'autre partie de l'équipe vient des communes voisines ou de Caen.

LE CENTRE DE LOISIRS EN TERMES DE PROJETS D'ANIMATION :

- Le groupe des 3/ 6 ans a vécu des animations autour du thème des Contes, avec des sorties : ferme, jardin des Marettes, parcours aventure, café des images, chèvrerie, Royal kid's, intervention des pompiers..
- Le groupe des 6/11 ans a participé à de multiples animations sur le thème des différents matériaux, avec des sorties : parcours aventure, cirque, piscine, café des images, plage, rallye dans Caen, intervention des pompiers...

Cet été : L'ensemble des groupes a pu découvrir différentes animations autour des « mots et jeux de mots ». Ils ont effectué des sorties: Paléospace, luge d'été, rencontre avec des enfants handicapés mentaux, trésor normand, course d'orientation, zoo, équitation, jardin des Marettes, pompiers. Par ailleurs ont été organisés :

- **un séjour au centre équestre de Bernières sur mer pour les 6/7 ans du 21 au 25 juillet.** L'hébergement s'est fait sous tente avec équitation comme activité phare... 12 enfants ont pu profiter de ce séjour.
- **une nuit sous tente pour les 3/6 ans du mercredi 16 au vendredi 18 juillet** sur le site de l'école maternelle : 16 enfants ont participé à cette aventure : soirée barbecue, sur le thème chant, danse et musique.
- **2 séjours en passerelles avec le secteur jeunesse** (voir suite secteur jeunesse) pour les 9/11 ans : 24 enfants ont pu bénéficier de ces aventures
- **Deux soirées avec enfants, parents et animateurs** : une en juillet et une en août « mots et jeux de mots ». Ces soirées ont réuni 130 personnes en juillet et 45 en août. Chacune d'entre elles a permis aux parents et enfants de vivre des jeux ensemble et de partager un apéro. Un grand merci à tous.

LES A.P.S

C'est parti! Les ateliers périscolaires ont débuté à la rentrée de septembre sur l'ensemble des écoles du territoire d'Orival :

- 8 sites scolaires avec des choix d'horaires qui varient selon les écoles (45 mn, 1h00 ou 1h30 en fonction des réalités structurelles de chacune) soit 728 enfants sur 809 qui participent (90 %).
- 14 animateurs (B.A.F.A ou diplôme équivalent), 12 agents intercommunaux (A.T.S.E.M ou C.A.P petite enfance), et 9 intervenants. Les animateurs et intervenants travaillent sur plusieurs sites scolaires selon les jours. En plus quelques bénévoles se joignent aux animateurs pour transmettre leurs compétences.
- Des activités spécifiques : Danse contemporaine, Country, Arts plastiques, Éveil corporel, découverte musicale, football, environnement... Pour cela nous faisons « tourner » les intervenants sur les différents sites.
- Des activités riches et variées selon les compétences de nos animateurs : Zumba, bricolage, jeux extérieurs, jeux sportifs, motricité, nature, jeux de société, contes, lecture animée, photographie....

Sur l'ensemble des sites scolaires le lien s'est fait entre les enseignants, les parents d'élèves, et

les équipes d'animation. Vous pouvez également consulter notre site internet orival-animation@wanadoo.fr pour plus de renseignements concernant le projet éducatif, les plannings d'activités et les « trombinoscopes » afin de visualiser les animateurs auxquels vous confiez vos enfants.

SUR LE SECTEUR JEUNESSE :

- Des activités sur les temps du midi au Collège de Creully : activités sportives et accompagnement des jeunes sur le projets.
- Les locaux des jeunes de Thaon et Creully (11/17 ans) : les structures sont équipées de baby-foot, jeux de société, ordinateurs, billards, tables de ping-pong, consoles de jeux... permettant aux jeunes de venir se détendre et partager avec leur copains des temps de loisirs. Pendant les vacances, des stages (sur une semaine avec accueil à la journée de 8h30 à 17h30), diverses sorties et des temps d'accueil sont proposés aux jeunes en fonction de leurs demandes mais également lorsque ces actions entrent dans le cadre des projets éducatifs et pédagogiques établis.

En période scolaire, les locaux sont ouverts les mercredis après-midi, vendredi soirs et les samedis après-midi à Creully (possibilité de transport Thaon-Creully pour ce créneau).

Les animations en 2014

sur le secteur jeunesse :

- **Sorties :** accrobranches, laser game, centre aquatique, karting, bowling, paintball, patinoire, etc.
- **Stages :** pendant une semaine, accueil à la journée avec repas du midi : Break dance ; Multi-activités : temple du foot, lasergame, bowling, patinoire, centre aquatique ; Karting : stages de pilotage ; Déjeuner presque parfait...

• Séjours :

- Un mini-camp d'une semaine à Tourlaville pour les 14/17 ans : visites, plage, veillées.
- Deux mini-camps (11/13 ans) ont été organisés avec les 8-11 ans du centre de loisirs dans le cadre des passerelles éducatives.
- Un mini-camp d'une semaine à Torchamp pour les 8/13 ans : équitation, escalade, VTT, canoë, pêche...
- Un mini-camp d'une semaine à la Dathée pour les 8/13 ans : voile et tree-climbing.

ANIMATIONS LOCALES : tournois de différents jeux, atelier bricolage, fabrication de jeux (carton et bois), atelier thématique de cuisine, aménagement des locaux, soirées thématiques, etc.

Mobilisation des jeunes en faveur du Téléthon 2014 : participation des jeunes sur l'événement Téléthon «tournoi sportif en nocturne». Le montant des inscriptions a été reversé au collectif organisateur.

Dès le début de l'année 2015 se mettront en place les séjours de l'été en juillet (lieux et activités à définir).

UN CHIFFRE : plus de 300 jeunes participent chaque année à la vie des structures de Thaon et Creully.

Nous souhaitons remercier tous les partenaires (commerçants, associations, parents) pour l'intérêt porté au enfants dans le cadre de la conduite de projets et d'intégration dans la vie locale.

Comité de Jumelage

Bruno AUCHER, Président



Loto du 16 novembre

L'Assemblée Générale de début d'année 2014 a permis de reconduire les 4 membres du bureau sortant :

Président : Bruno AUCHER
Vice-président : Laurent ENOUF
Secrétaire : Alain DUCLOS
Trésorier : Daniel HOUEL

Cette année 2014 qui se termine fut particulière. Pour la première fois depuis la création du Comité nous n'avons pas pu effectuer d'échange. Mais ce n'est que partie remise, en effet beaucoup de changements dans l'organisation du Comité de Long Wittenham les ont obligés à reporter leur invitation au Printemps 2015.

La bonne nouvelle, c'est que la date est aujourd'hui définie et que nous serons heu-

reux de traverser la Manche le week-end du 8 mai.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les détails de ce voyage et serons heureux d'accueillir de nouvelles familles pour cet événement.

Le loto organisé le dimanche 16 novembre a permis à de nombreuses personnes de passer un après-midi divertissant en famille ou entre amis.

2015 devrait également nous permettre de vous proposer à nouveau un bal folk que beaucoup d'entre vous avaient apprécié pour sa convivialité.

La date retenue est le samedi 28 février et la « Boîte à bois » en sera encore l'animatrice. En fin d'année, le vendredi 23 novembre, nous serons encore également très heureux de vous voir nombreux pour notre « LOTO » annuel.

Pour toutes ces activités, nous communiquerons le moment venu et comptons sur vous pour nous rejoindre.

Renseignements au: 06 63 99 82 78

Le Président, l'ensemble du Bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

All our Committee members wish you a happy new year.

Bibliothèque Intercommunale de Thaon



Galette des rois des bénévoles

Des nouveautés à la Médiathèque de Thaon

La Médiathèque Intercommunale de Thaon a le plaisir de vous annoncer un nouveau partenariat entre la CDC d'Orival et la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) donnant accès à une offre de 4 ressources numériques :

• VIDECLIC

Pour vous initier à la pratique informatique grâce à de courtes vidéos que vous pouvez voir et revoir suivant vos besoins.

• TOUT APPRENDRE

Pour progresser à votre rythme dans des domaines aussi variés que les langues étrangères, le soutien scolaire du CP à la Terminale, le code de la route ou le développement personnel.

• MEDIATHEQUE NUMERIQUE

Vous retrouverez films, séries, spectacles et documentaires en ligne.

• LEKIOSK

Pour feuilleter votre presse préférée, presse écrite ou revues professionnelles, magazines de détente ou magazines jeunesse.

Ce bouquet numérique est consultable de chez vous ou de votre bibliothèque avec un code qui vous est propre.

Préalable nécessaire : Être inscrit dans l'une des médiathèques d'Orival.

Parlez-en à votre bibliothécaire.

Elle vous présentera la BOITE NUMERIQUE : Comment vous inscrire, Comment y accéder. Tél 02 31 08 16 35
bibliotheque.thaon@gmail.com

Ouvertures au public :

- Lundi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h00 et de 15h à 18h15
- Dimanche de 17h à 18h

Bébés lecteurs : Le dernier mardi de chaque mois à partir de 8h45

L'école à Thaon

Directrice du Groupe scolaire (primaire et maternelle) : Madame Karine Cheze



C'est une nouvelle équipe qui a fait sa rentrée à l'école primaire de Thaon en septembre, accueillie par Mesdames Hardel et Mérel, fidèles enseignantes de cette belle école. Ce sont 126 élèves répartis en 6 classes de

la petite section au CM2 qui ont rangé les jouets des vacances au profit du cartable et des incontournables fournitures de rentrée. La météo clémente de ces mois d'automne va permettre à chacun et chacune de profiter des récréations pour se retrouver et évoquer ces vacances déjà lointaines.

UNE RENTRÉE, C'EST L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PROJETS...

Autour d'Yvonne Guégan :

L'école a la chance de profiter au quotidien d'une œuvre d'Yvonne Guégan, elle se trouve dans la cour élémentaire, c'est une mosaïque. Cette année, nous célébrons le centenaire de sa naissance, l'école s'associe à cet événement en participant à l'exposition "éclats de rires" en mars 2015. Ce sera l'occasion de mener un projet en arts visuels avec l'intervention d'une artiste, Laurence Weiise Ranchin, qui interviendra auprès de chacune des classes. L'école, sans nom, aimerait se saisir de l'opportunité de la célé-

bration de la naissance de l'artiste et de la présence d'une de ses œuvres pour baptiser au nom d'Yvonne Guégan l'école de Thaon.

De la grande section au CM2, les élèves participeront au projet "école et cinéma", les cycle 2 profiteront d'une intervention autour des activités circassiennes, les cycle 3 feront du rugby, les CE1 et les CM2 auront un cycle "natation", les petits-moyens, les grande section, CP et les CM2 participeront au projet départemental en arts visuels: la magie des métamorphoses, occasion d'accueillir à l'école une exposition itinérante du FRAC. Nous chanterons, nous danserons et nous voyagerons... à Paris pour les CM1 et les CM2.

NOUVELLE ÉQUIPE :

Madame Janin : PS MS
Madame Lebedel : GS CP
Madame Grand-Guillot : CM1
Madame Chèze : CM2 et directrice
Madame Hardel : CP - CE1
Madame Mérel : CE1 - CE2

A.P.E. LA MARELLE



La bourse aux jouets

LA MARELLE est l'association de parents d'élèves de l'école de Thaon qui a pour objet de participer à la vie de l'école et de soutenir l'ensemble des projets scolaires et/ou périscolaires. LA MARELLE organise des manifestations en vue de financer ces projets. Par le biais de nombreuses actions qui ont lieu en dehors du cadre de l'école, LA MARELLE participe également à la vie du village. LA MARELLE organise une Bourse aux Jouets et une vente de sapins en décembre à

la MTL, une vente de Galettes des Rois en janvier, le Carnaval, avec un défilé dans les rues de Thaon, pour fêter la fin de l'hiver en mars, une Chasse aux Œufs pour Pâques en avril, la Fête des Enfants et la Kermesse à l'école en mai, plusieurs Ventes de Gâteaux tout au long de l'année.

LA MARELLE remercie toutes celles et ceux qui œuvrent et donnent de leur temps pour une école conviviale et chaleureuse, pour quelques heures ou parfois beaucoup plus. Merci à tous les parents bénévoles qui nous aident pour préparer nos manifestations, animer nos événements et faire ainsi vivre l'association et pérenniser nos actions. LA MARELLE remercie tous ses partenaires extérieurs à l'école, qui sont pour l'association d'une aide précieuse, qu'elle soit logis-

tique, matérielle ou financière. Un grand merci pour les enfants. Notre bilan moral de l'année qui s'est écoulée montre le succès grandissant de nos manifestations (100 enfants pour la première édition de la chasse aux œufs, 150 enfants pour le carnaval et autant d'adultes...).

N'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment de l'année. A bientôt!

**L'APE LA MARELLE et son équipe
vous souhaitent
une douce et belle année 2015,
pleine de sourires et de bonne humeur.**

Lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, 6 parents d'élèves ont été élus au bureau de l'association :

Présidente : Kristel Gauthier
Vice-présidente : Carine Fargeot
Secrétaire : Vanessa Guégan
Secrétaire adjointe : Dorothee Blesteau
Trésorière : Christelle Avenel Voisin
Trésorière adjointe: Coraline Laurent

CONTACT :
apelamarelle@voila.fr,
02-31-50-33-68 ou
06-73-54-67-84 (Kristel)



Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, président

20 ans déjà !



En effet, il y a vingt ans était officiellement créée cette association, plus connue sous le nom d'AVET, grâce au concours de Jean Leproux, président de l'association Patrimoine Rural du Bessin (P.R.B.), de Pierre Bouet, historien reconnu et réputé, de Jacques Le Grix, animateur très présent sur Thaon. A ce trio, se joignait Pierre Paunet, maire de Thaon.

Les premiers objectifs ont été définis lors du dépôt des statuts, le 8 février 1994 ; à savoir :

- Veiller à la sauvegarde du monument en accélérant la procédure de restauration, en effet, le clocher, ayant subi des actes de vandalisme, menaçait de s'effondrer
- Créer une animation pérenne autour de l'église
- Promouvoir ce chef d'œuvre de l'art roman et assurer sa mise en valeur

Cette valorisation de l'église fut entreprise par une équipe de bénévoles très motivés qui a assuré régulièrement des visites commentées de l'édifice tous les dimanches des mois d'été. En 20 ans, ce sont des milliers de personnes qui ont été accueillies. Visiteurs passionnés d'histoire et d'architecture venant parfois de loin, Allemagne, Belgique, Angleterre, Irlande, Espagne, voire de très loin comme l'Australie ou le Japon.

Dans le même temps, un programme pluriannuel de fouilles était engagé. Durant douze années, François Caligny-Delahaye, archéologue et Cécile Chapelain de Sererville-Niel, anthropologue ont encadré plusieurs centaines de bénévoles qui ont fouillé méticuleusement l'ensemble du monument. Mission rendue difficile par la remontée des nappes phréatiques. L'AVET a suivi de très près ces fouilles et a soutenu ce chantier en prenant à sa charge de nourrir ces bénévoles et en leur assurant des sorties culturelles

très appréciées.

La réussite de l'AVET est visible sur son site internet <http://vieilleeglisedethaon.free.fr>, où la présentation de l'église est disponible en 6 langues. Les cinéastes s'intéressent de plus en plus à la Vieille Eglise de Thaon. Plusieurs films y ont été tournés dont le film sur « Guillaume le Conquérant » réalisé et diffusé sur ARTE. Pierre Bouet en était le conseiller scientifique.

Le groupe « Recherches » se réunit toujours régulièrement pour réaliser la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire de la vieille église et des fouilles entreprises. Le groupe se consacre aux dernières relectures. L'AVET vient de financer une modélisation du monument en 3D qui permet d'admirer l'église avec ses bas-côtés. L'association apporte sa contribution à la mairie en l'aidant à présenter un projet de restauration finale de l'église et de son environnement et en étant présent lors des réunions avec l'architecte, habilité par la DRAC.

Exceptionnellement, l'AVET a édité son journal numéro 14 en vingt pages et en couleur. Vingt années de la vie de l'AVET y sont détaillées.

Petit retour en arrière, il y a 20 ans, peu de horsains connaissaient l'existence de ce merveilleux monument de l'art roman caché au fond de sa vallée. En toute modestie, les bénévoles de AVET peuvent être fiers du travail accompli. Tout ceci a été initialisé grâce à la clairvoyance de Claude Marin, ancien maire de Thaon, qui dès la fin des années 1980 mettait en œuvre une étude préalable à la restauration du monument et une étude sur l'environnement du site.

Thaonnais, Thaonaises, vous aussi pouvez être fiers de posséder un témoin vivant d'un patrimoine d'exception, bâti par vos lointains ancêtres avec les moyens de l'époque. Le président de l'AVET.

St Hubert Thaonnaise - Société de chasse

Edouard FAUTRAS, Président

Nous sommes une association gérée par la loi de 1901. La chasse est avant tout un sport de loisirs bien que certains ne le considèrent pas comme ceci. Nous sommes les plus précurseurs au niveau de l'environnement, car

nous sommes en direct avec la nature que nous respectons énormément. Notre association vit avec les cotisations des chasseurs qui sont 70 € par chasseur habitant THAON, et de 110 € pour les per-

sonnes extérieures. Par ailleurs, nous tenons à remercier tous les agriculteurs qui nous donnent le droit de chasser sur leurs terres. Nous remercions la municipalité de sa compréhension envers les chasseurs.

Le Thaon des Loisirs

Didier CHANU, Président



Lors de l'assemblée générale du vendredi 5 septembre 2014 à la M.T.L., les participants ont validé l'exercice 2013/2014 tant sur les activités que sur la trésorerie.

Les membres sortants du Bureau ont été reconduits, à savoir :

Didier CHANU, Président,
Chantal CATHERINE, Vice-présidente,
Nathalie CALONE, Trésorière,
Cyril MALVACHE, Trésorier adjoint,
Damien TROUILLET, Secrétaire,
Eric LAUNAY, Responsable technique et logistique,
et Jean-Jacques ARBEY, Responsable technique adjoint, nouvel élu.

L'assemblée a pris connaissance des activités proposées pour 2014/2015, au nombre de 20, dont 4 nouvelles : STRETCHING, EVEIL INSTRUMENTAL, GUITARE BASSE et ATELIER CHANT !

Les activités :

- GUITARE avec Didier (acoustique) et Childéric (électrique) ;
- EVEIL MUSICAL et PIANO avec Lina ;
- EVEIL A LA DANSE, avec Karine ;
- MODERN JAZZ, GYM DOUCE et GYM CARDIO avec Anne ;
- BODY-SCULPT et STRETCHING avec Jeremy ;
- PILATES avec Maud ;
- HATHA YOGA avec Marie-Claude ;
- BIG BAND « Contre-Thaon » et « Tempo' Rise » avec Didier ; Groupe Ados avec Childéric ;
- ANGLAIS avec Léo ;

- STAGE ARTS PLASTIQUES (vacances scolaires), ATELIER CHANT et la CHORALE « LES FOUS CHANT'THAON » avec Aurélie ;
- THEÂTRE avec Romain.

La recherche infructueuse de professeur n'a pas permis de maintenir le STEP et la ZUMBA ; comme l'absence d'effectifs n'a pas permis de démarrer le cours de GUITARE BASSE !

Votre meilleur soutien : participer aux manifestations que notre association vous propose :

- Le samedi 21 mars 2015 : SOIREE ŒNOLOGIE à la M.T.L. de THAON,
- Le samedi 13 juin 2015 : SPECTACLE GUITARE au STUDIO de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE,

- Le week-end du 19 au 21 juin 2015 : THEATRE à la M.T.L. de THAON,
- Le vendredi 26 juin 2015 : FETE DE LA MUSIQUE à THAON,
- Les samedi 27 juin et dimanche 28 juin 2015 : GALA DE DANSE à la SALLE d'ANIMATION de ROTS.

L'association est animée par des bénévoles qui s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité.

En outre, l'Association repose sur l'aide ponctuelle d'autres bénévoles, permettant d'organiser et de réussir les manifestations tout au long de l'année.

Nous les remercions pour leur implication ...et comptons toujours sur eux pour les programmations à venir !

Cette année, plus de 400 adhérents se sont inscrits aux activités de loisirs et de détente proposées pour les habitants de THAON et des environs (dont quelques bénéficiaires du ticket-loisirs proposé par l'Association avec le concours du C.C.A.S. de THAON).

Ainsi, grâce à ses activités et aux initiatives prises, l'Association LE THAON DES LOISIRS espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON !

Les membres du bureau et tous les bénévoles qui les entourent vous souhaitent une

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2015

Siège de l'association :
Mairie - 15, Grande Rue 14610 THAON
Pour nous contacter :
lethaondesloisirs@gmail.com
Site de l'association :
<http://lethaondesloisirs.e-monsite>





Les Vœux du Maire



Théâtre «Les Anciens Jeunes»



Exposition Jules Hovel



Nouveau Conseil Municipal



Les Nettoyeurs de l'Avet



Carnaval



Le Maire et



Exposition Caroline Lebreton



Les fous chant Thœon



TS THAONNAIS



Les animatrice du RAM



Les sportifs du 14 juillet



Tournage à la vieille église



Mise en place des APS



Assemblée générale Serge Saint



les adjoints



Chorale Espace 14



Téléthon



11 Novembre 2014



Conférence Victor Hugo

Jumelage Thaon-Waldolwisheim



La Mairie et son nid de cigognes

Sous l'égide de Jean Bezard, qui œuvre beaucoup en faveur des « malgré nous », Waldolwisheim, charmante bourgade alsacienne, a pris contact avec nous en vue d'un rapprochement de nos deux communes dans un comité de jumelage. Notre première rencontre a été marquée au coin de l'amitié et cette idée nous a immédiatement séduits.



Marc Wintz, maire de Waldolwisheim

Waldolwisheim est un village de quelques six cents habitants, situé à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg. Le calme y domine. Le 22 novembre, on y célèbre traditionnellement sa libération du joug allemand ; nos correspondants nous ont invités à participer à la commémoration de ce qui, cette année, en est le soixante-dixième anniversaire. Et, bien sûr, nous avons volontiers accepté.

Nous nous sommes donc rendus en délégation à Waldolwisheim et, dès le 21 novembre, avons initié une réunion avec les représentants de la commune pour jeter les bases de notre jumelage. Dès le début, une atmosphère de franche camaraderie s'est instaurée, qui ne s'est jamais démentie durant notre séjour et c'est dans la bonne humeur que notre projet a pris forme. Courant janvier, vous serez conviés à une réunion générale au cours de laquelle nous vous présenterons dans le détail l'organisation du jumelage telle que nous l'avons définie le 21 novembre.

Un couple charmant nous a offert le vivre et le couvert : Anny et Bernard Linder ; leur prévenance de tous les instants a été constante au cours de notre séjour ; de même que leur bonne humeur. Nous voulons leur dire ici toute notre reconnaissance.



Anny et Bernard Linder

Tous ceux que nous avons rencontrés nous ont dit leur joie et leur impatience de connaître notre Normandie et ses Normands. Tel ce président du club de football qui s'est déjà inscrit pour une rencontre avec nos

propres footballeurs, ainsi que ce maître de chant qui souhaite former une chorale avec nos chanteurs. Tandis que, de leur côté, Anny et Bernard seront nos invités le 8 mai prochain pour une journée du souvenir.

Nous étions également conviés à la célébration du 22 novembre à laquelle nous avons assisté avec une grande émotion. Nous vous en reparlerons. A cette occasion, une stèle du souvenir fut inaugurée. Tandis que deux adorables ambassadrices nous honoraient de leur présence.



Le Conseil Municipal et Richard Maury à l'inauguration du monument de la 2^{ème} Division blindée



L'enthousiasme qu'on nous a témoigné lors de notre séjour est de bon augure pour la réussite de notre jumelage.

Jean Pierre GIORDANO

**Rendez vous mi-janvier 2015
pour constituer une nouvelle association.**

Association Route Serge Saint Sculpteur

Georges MACAUD, Président



Voilà maintenant 4 ans que Serge Saint nous a quittés et notre association a toujours à cœur de respecter son engagement : organiser et animer un ou plusieurs circuits autour des œuvres de Serge, éditer un recueil sur l'artiste.

Notre Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, en plus de l'Assemblée Générale du mois d'août. Nos réunions ont lieu dans les différentes mairies qui se chargent d'accueillir les sculptures. Nous nous en réjouissons ; ainsi, la valorisation des œuvres de Serge devient l'affaire de tous.

Quelques communes tardent à implanter les sculptures et de ce fait, nous sommes freinés dans la conception de la plaquette défi-

nitive qui proposera des circuits autour des œuvres, mais nous avons l'espoir d'y arriver bientôt. 2 circuits sont dans les « tiroirs » ! Nous nous sommes inscrits, depuis peu, dans le Projet culturel territorial de la Cdc d'Orival qui fait l'objet d'une convention avec la région Basse-Normandie. C'est une manière de nous associer à des partenaires désireux de favoriser le patrimoine culturel de notre Intercommunalité. L'œuvre de Serge Saint y a toute sa place. Des projets sont déjà à l'ordre du jour.

Vous pourrez maintenant nous reconnaître à notre magnifique logo vert. Vous pouvez aussi vous connecter sur notre site :

<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>

Le Relais des Assistants Maternels

ECOUTE • INFORMATION • ANIMATION

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans (en accueil individuel), les parents et futurs parents employeurs, et les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).

• Propose aux parents :

Des informations sur les modes d'accueil existants, une liste des assistants maternels, un soutien dans leurs fonctions d'employeurs et des animations et soirées thématiques (développement de l'enfant, santé, parentalité...)

• Propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile :

Une information générale sur les différentes modalités d'exercice de la profession, un



recueil des disponibilités d'accueil, des rencontres avec les autres assistants maternels et gardes à domicile et les professionnels de l'enfance, des actions de professionnalisa-

THAON ORIVAL TENNIS DE TABLE

Le club existe depuis plus de 15 ans dans le village. Il a une équipe en Régionale 2, deux en Départemental 2 et enfin la quatrième joue en Départemental 4.

Les jeunes évoluent au niveau départemental et régional en individuel.

Un site internet créé par un des joueurs communique des informations, voici l'adresse : <http://thaonorivaltt.sportsregions.fr>

Des entraînements dirigés sont réalisés par un entraîneur diplômé ancien joueur numéroté français. Ils ont lieu à la **Maison du Temps Libre de Thaon** les :

Mardi de 18h à 19h30 pour les enfants qui apprennent le tennis de table et baby Ping de 19h30 à 21h pour les joueurs confirmés de 21h à 22h30 pour les adultes (confirmés ou non)

Et à l'**ancien gymnase de Creully**

Mercredi de 17h30 à 19h30

Jeudi de 18h30 à 20h30 en entraînement libre
Les compétitions ont lieu le vendredi soir, samedi et parfois le dimanche.

Le club a proposé également des stages gratuits ouverts aux classes de CE1 CE2, CM1, CM2 de Thaon, Fontaine Henry et Creully de 1 jour chacun durant les vacances de la Toussaint (27 octobre 2014), payants pour les adhérents (28 et 29/10) au gymnase de Creully. Ce type de stage sera renouvelé aux vacances d'hiver et de Pâques, les dates ne sont pas encore fixées avec l'entraîneur... Vous pouvez venir nous rejoindre pour pratiquer ce sport tout en vous amusant...

tions et des soirées thématiques.

Lucie Roy, remplaçant Géraldine Mary durant son congé maternité, accueille les enfants lors d'ateliers d'éveil avec les assistants maternels, gardes à domicile et les parents. Ces ateliers sont aussi des temps d'échanges et de rencontres.

Ils ont lieu le mardi à Creully et le jeudi à Cully de 9h30 à 11h30, et le vendredi à Thaon de 9h45 à 11h45.

Les **permanences d'accueil ont lieu le mardi et le jeudi après-midi sur rendez-vous**, mais aussi en fonction des besoins du public.
Siège du Relais Assistants Maternels :
3 Rue Jean Michel, 14480 CULLY.
09.79.71.00.68 / 06.58.67.23.02

Les Jardiniers de Thaon

Jean-Yves Gall, Président

Deux ans déjà !



Les années se suivent et les récoltes aussi, pour le plus grand plaisir des jardiniers et de leurs familles.

Quel plaisir de voir les paniers ou cageots remplis de superbes légumes, betteraves énormes, carottes superbes, haricots verts et beurres ou salades volumineuses, de la variété des légumes à leur qualité et à leur saveur, les jardiniers ont fait des merveilles. Le travail assidu et les soins prodigués ont trouvé leur juste récompense. Même les tentatives d'attaque du mildiou n'y ont rien fait, la récolte des tomates a bien eu lieu, moins importante que l'an dernier toutefois.

Entre légumes et fleurs, la vocation de l'association a justifié pleinement son action avec une mention spéciale à l'ami Didier Harache, qui a remarquablement fleuri son jardin de toutes les couleurs en de nombreuses variétés le tout avec ses semis et boutures, bravo à lui.

Côté matériel, nous avons subi des dégâts sur les toitures des abris des jardins du fait de la tempête de fin 2013. Nous avons dû «raccorder» à la hâte certains d'entre eux. Après concertation, la décision a été prise de prioriser les toitures, ce qui va être réalisé dans les semaines à venir, espérons-le avant la fin de l'année 2014, grâce encore et toujours au soutien de la municipalité et de Maison Caen Construction pour son intervention appréciée pour une belle remise sur l'achat du matériel adéquat. Au nom de mes jardiniers, je les remercie bien chaleureusement. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, un généreux jardinier, Cédric Pitois, nous a annoncé son intention de prendre à sa charge la réalisation de l'allée centrale du site en préparation bétonnée, l'an prochain, qui était notre deuxième point à concrétiser. Merci à lui. La pose de gouttières et de réservoirs à eau restera à finaliser, après quoi, on

pourra dire que le site dans son entier est de première qualité.

Après la participation financière à la tartiflette du Téléthon de l'an dernier, nous avons souhaité reconduire bien évidemment cette opération en faveur de l'AFM Téléthon sous la forme d'un chèque de don de 50 euros directement versé aux organisateurs de Creully. L'Association des jardiniers thaonnais est sur de bons rails, l'essentiel a été réalisé dans les démarches nécessaires, notre trésorerie est saine bien que modeste et les relations avec la mairie et ses représentants ont toujours été suivies d'effets bénéfiques, cette notion a toujours été appréciée des jardiniers, comme il se doit.

Quelques regrets sans verser dans le pessimisme, ceux de n'avoir pas pu ouvrir l'association aux habitants de la commune, au travers d'actions diverses et variées. Il y a matière à faire, les idées ne manquent pas. Outre le fait d'être jardinier d'association, il y a eu les tentatives de « la fibre associative » recherchée, elle n'a pas suivi, mais il faut vivre d'espoir, constamment.

Comme l'an dernier, il y aura toujours des jardiniers pour vous accueillir sur notre site, c'est avec plaisir que nous vous expliquerons notre passion.

Les membres de l'Association des « Jardins Thaonnais » présentent leurs meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé à tous les thaonnais et leur famille.

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 novembre 2014, 3 membres ont été élus au bureau de l'association :

Président : Cédric Pitois

Trésorier : Guy Michel

Secrétaire : Dorothee Blesteau

Claude Féral a été reconduit dans sa fonction de Vice-Président.

A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service de proximité qui accueille toute personne en recherche d'emploi : des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs.

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

Elle vous propose une aide pour vos démarches de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, recherche de stages, orientation ...).

Vous avez également la possibilité si vous le souhaitez de bénéficier d'une aide pour préparer vos entretiens d'embauche, grâce à des simulations.

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :

• A la **Mairie d'Authie**

Permanences les matins

de 8h45 à 12h15 (Sauf le mercredi)

Tél : 02 31 26 95 95

a.i.a.e@wanadoo.fr

• A la Mairie de **Bretteville l'Orgueilleuse**

Permanence le jeudi de 14h à 16h

Tél : 02 31 80 78 25

• Et sur RDV dans les autres mairies adhérentes

• Vous êtes un particulier et vous aimeriez recruter un(e) employé(e) de maison (ménage, jardinage, garde d'enfant...)

• Vous êtes un employeur et vous souhaitez embaucher quelqu'un :

Contactez notre cellule emploi, nous avons peut-être le candidat que vous recherchez.

LE BUREAU DE L'AIÆ :

Président : Richard MAURY

Maire de THAON

Vice-président : Joël PIZY

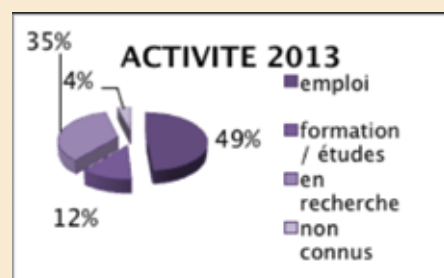
Maire d'AUTHIE

Secrétaire : Khadija PERREAU

Conseillère municipale de SECQUEVILLE EN BESSIN

Trésorière : Marie-Jo LUCAS

Maire adjointe de LASSON



CAT Country Ambiance Touch

Patricia LE RILLE, animatrice



Les élèves de Patricia ont été heureux de reprendre leur activité de danse pour la 3^{ème} année de « COUNTRY & LINE DANCE » à THAON le Mardi 9 septembre dernier.

Cette année, les cours ont lieu le MARDI et non plus le Mercredi pour changement de salle. Ils se tiennent à présent à la salle polyvalente qui se trouve aux écoles : 2 rue de la Forge.

2 cours sont proposés, en alternance avec l'ancien gymnase de CREULLY :

- cours d'initiés de 18h45 à 20h,
- cours de débutants de 20h15 à 21h30.

(également les Lundis à Courseulles-sur-Mer, horaires des cours inversés à ceux-ci, plus un autre cours de débutants de 17h15 à 18h30, et un nouveau cours de débutants a vu le jour à Arromanches, les Jeudis de 19h15 à 20h30).

Possibilité de participer à tous les cours, sans supplément !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous souhaitez apprendre à danser dans une ambiance chaleureuse et détendue, les 2 premiers cours que vous effectuez sont GRATUITS et SANS engagement, quelle que soit votre date d'arrivée !

La Country & Line Dance, s'adresse, non seulement, aux « Cowboys » mais aussi à TOUT public, d'âge et de style différents. C'est une activité physique et un travail de la mémoire

de façon tout à fait ludique.

Excellent pour tout le monde !

Quel que soit le niveau de chacun au départ, les cours étant progressifs et conviviaux, l'apprentissage et la bonne humeur sont assurés ! Les élèves volontaires du CAT Country ont participé et participeront au TELETHON, à la fête de la musique et à d'autres manifestations, que vous pourrez suivre sur le site internet.

Dans notre école, CHAQUE personne est accueillie avec attention !

Patricia et ses élèves vous souhaitent une ANNEE 2015 PETILLANTE, Santé et Bonheur à tous. CountryCATment vôtre !!!

N'hésitez pas à contacter Patricia LE RILLE Animatrice du CAT Country Ambiance Touch 06.07.86.18.25 - CAT.dance@hotmail.fr



TENNIS

Annie MICHEL

L'accès gratuit est réservé aux habitants de Thaon, venus retirer une clé en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. Le bon respect du règlement et des horaires de jeu permet de conserver à ce terrain son aspect « presque » neuf.

Je tiens à féliciter les usagers pour leur courtoisie entre joueurs et souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015.

La Conquérante

Martial MAINDRELLE Trésorier.



SAISON 2014 'La Conquérante de Thaon'

Malgré une météo pas très favorable à la colombophilie en 2014, ce fut encore une bonne saison pour les sociétaires du club colombophile la « Conquérante de Thaon ». Beaucoup de victoires sur les difficiles concours du Groupement du Calvados et de la Fédération de 3^e Région. Cette année 10 victoires pour Martial MAINDRELLE, 3 pour Patrick DUSEJOUR (dont deux premiers prix fédéraux), 2 pour les Frères FICHEUX (dont un premier prix fédéral) et enfin 1 victoire pour Erich MEDING. A côté de cela les sociétaires remportent de nombreux titres d'As pigeons dans toutes les catégories. Enfin Thaon sera représentée en Janvier 2014 au niveau National avec la 3^e place de Martial MAINDRELLE au Championnat de France - 500 km mais aussi le 3^e As pigeon national dans la même discipline. Il y aura également 3 représentants de club aux Olympiades de Budapest en Janvier 2015.

Championnat Calvados 2014

Général 87 amateurs classés

2^e Frères FICHEUX - 8^e Martial MAINDRELLE

9^e Louis MAINDRELLE - 15^e Erich MEDING

17^e Rudy MEDING - 48^e JC LANGEVIN

53^e Patrick DUSEJOUR - 69^e Jean GUILLOT

Vitesse 300km 70 amateurs classés

1^{er} Martial MAINDRELLE - 10^e Frères FICHEUX

12^e Louis MAINDRELLE - 16^e Rudy MEDING

20^e Erich MEDING - 46^e Jean GUILLOT

37^e JC LANGEVIN - 63^e Patrick DUSEJOUR

Demi-Fond 400-500km 70 amateurs classés

2^e Martial MAINDRELLE - 3^e Frères FICHEUX

8^e Rudy MEDING - 10^e Erich MEDING

11^e Louis MAINDRELLE - 54^e Patrick DUSEJOUR

64^e Jean GUILLOT

Yearling (pigeons d'un an) 57 Amateurs classés

1^{er} Martial MAINDRELLE - 2^e Frères FICHEUX

11^e Louis MAINDRELLE - 25^e Erich MEDING

34^e JC LANGEVIN - 55^e Rudy MEDING

Jeunes pigeons 54 amateurs classés

6^e Louis MAINDRELLE - 9^e Frères FICHEUX

22^e Martial MAINDRELLE - 33^e Rudy MEDING

34^e Erich MEDING

Les engagements en saison de la fin avril au début août se réalisent toujours le samedi midi et chacun est le bienvenu pour venir y assister et poser toutes les questions relatives à la pratique de la colombophilie à THAON.

Thaon d'Hier et d'Autrefois

Richard MAURY

LE VILLAGE VU PAR LES ÉLÈVES NÉS ENTRE LES ANNÉES 1945 ET 1955 PENDANT LEURS ENFANCE ET JEUNESSE

AVANT PROPOS

Pour notre dossier d'hier et d'autrefois, je laisse la plume cette année à Michèle Le Masson qui vient d'organiser avec Jacques, Gérard, Christian, Marc, et l'autre Michèle la rencontre « Se Revoir » qui a réuni à la Maison du Temps Libre, les élèves qui fréquentaient les écoles de Thaon, dans les années 1950 - 1960.

LA MAIRIE



Les maires :

- de 1945 à 1962 : Mr Léon Boitard
- 1962 à 1968 : Mr Louis Buon

La première séance du conseil municipal a eu lieu le 16 mai 1962 dans la nouvelle mairie construite sur un terrain donné à la commune par Mr Boitard Léon. En 1966, Thaon est l'une des communes les plus importantes du canton de Creully avec une superficie de 800 ha sur laquelle vit

une population de 600 habitants. Thaon ne connaît pas l'exode vers la ville avec son cadre magnifique en tous points et particulièrement la vallée de la Mue. Thaon est aussi considéré comme le centre distributeur régional en eau potable.

LES ECOLES

Les principaux maîtres et maîtresses :
pour les filles : Mme Caumont et Mme Lelong
pour les garçons : Mr Houel et Mr Vaisman.



Photo de 1960

Dans la classe, un tableau noir sur lequel le matin sont inscrites la date et la morale. Sur le bureau sont entassés cahiers, livres, règles, encriers, porte-plume et les plumes-sergent-major qui génèrent parfois des pâtés. Sans oublier, l'armoire garnie de livres, les mesures de poids et capacité, la chaîne d'arpenteur, la balance de Roberval et le poêle pour nous chauffer l'hiver.



Photo de 1960

On va en classe le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée. On a des devoirs à faire à la maison, les tables de multiplication à apprendre par cœur et l'étude aussi le soir. A la récré, on joue notamment : les filles

à la balle au prisonnier et les gars aux billes et à bien d'autres jeux. L'hiver, nous avons la distribution de chocolat chaud, Mme Basly, apparitrice aussi de la commune, s'en occupe.

L'école c'est aussi la fierté des maîtres et maîtresses avec un enseignement efficace pour présenter leurs élèves au certificat d'études.

Deux événements couronnent l'année scolaire :

- le voyage scolaire :

Seule grande sortie de l'année, 3 cars quittent Thaon aux aurores emmenant les élèves vers des destinations paraissant lointaines comme au Mont St Michel, aux châteaux de la Loire ou la visite du bateau Le France au Havre.

- La distribution des prix :



Les élèves devant le tout Thaon présentent pièces de théâtre ou danses avant la remise de livres dans l'ordre (excellence, honneur, 1er prix ...). Cette distribution s'arrête en juin 1966.

En 1950, les deux classes deviennent insuffisantes pour les 84 enfants de la commune. La municipalité achète donc une maison dans laquelle elle aménage une salle et un logement. L'année suivante, elle décide de construire une école de 2 classes sur le terrain acquis en même temps que la maison. Le nombre d'élèves ne cesse de croître, 108 élèves fréquentent l'école en 1954, mais il a fallu



attendre cette année-là pour obtenir les crédits nécessaires. La pose de la première pierre du groupe scolaire a lieu en janvier 1955. Les filles peuvent enfin venir dans leur toute nouvelle école. Toutefois, l'inauguration n'aura lieu que plus tard, en février 1959.

LE CATECHISME

Presque tous les enfants de Thaon vont au catéchisme le jeudi chez des personnes de la commune, sans oublier les cours de l'abbé Pinçon pour les garçons dans la sacristie et de Melle Lenoir pour les filles dans l'église. Parfois, le midi, il faut se dépêcher de sortir de l'école pour aller à l'église d'où de fréquentes disputes entre les maîtres et l'abbé Pinçon. Le dimanche parés des plus beaux habits, il faut aller à la messe dite en latin sans oublier les Vêpres l'après

Thaon d'Hier et d'Autrefois (suite)

midi. Tous les soirs du mois de mai a lieu le mois de Marie chez les dames-catéchisme avec les dizaines de chapelets à réciter mais aussi l'occasion de s'amuser en lâchant des hannetons. L'année se termine par la première communion pour les plus petits mais surtout la communion solennelle avec un grand repas familial et les cadeaux. En octobre 1958, l'église a organisé une mission à laquelle de nombreux paroissiens ont assisté.

L'électrification des cloches et de l'horloge se fait en 1958.

LES FERMES



Thaon est un village rural avec ses 19 fermes plus ou moins grandes employant de nombreux commis. On y va chercher le lait avec sa timbale, le reste mis dans des bidons déposés sur le trottoir est ramassé par le camion à lait. Après le foin et ses vieillottes, c'est l'effervescence avec la moisson. On voit arriver les ouvriers et la machine

à battre à Guérin ou Lemoine, les mulons de paille et les « pouques » de blé ou d'orge. Sans oublier les betteraves fourragères démarriées, arrachées, coupées à la main et transportées par le banneau tiré par un cheval pour nourrir les vaches l'hiver. Puis le cheval fut remplacé par le tracteur.

LES COMMERCES,

Il existe de nombreux commerces, la boulangerie, la boucherie, les épiceries Harel, Leblanc (vendant aussi du charbon pour alimenter les poêles), les épiceries-café Péronne, Chouette puis Piedoue. De nombreux marchands ambulants venaient aussi à Thaon, notamment Aubertin (viande), Codec (épicerie), Barbe Bleue (vêtements) et aussi le marchand de peaux de lapins.

L'EAU



Mr Léon Boitard proposa le captage d'une source dont personne ne se souciait plus, non loin du Moulin de Barbières, la Fontaine Verte, au débit de 500 m³ à l'heure, avec l'espoir que l'eau potable soit sur tous les évier de Thaon. L'arrivée des canalisations à travers les rues fait de cet espoir une certitude avec l'arrivée de l'eau courante en juillet 1957.

LEGION D'HONNEUR DU MAIRE



Devant une nombreuse assistance composée d'habitants et de personnalités, Mr Tomasi, Préfet du Calvados, a remis au Maire la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur le 10 octobre 1959 dans la cour de l'école des filles. Comme le souligne le journal « Maît'Jacques », Mr Léon Boitard à 91 ans et 42 années d'administration municipale est une figure populaire et respectée de Thaon et de la région caennaise.

LA SAINT PIERRE



Nous attendons tous la fin de l'année scolaire pour la St Pierre avec : le défilé des élèves avec leurs maîtres ou maîtresses et le corso fleuri, le monstre à Deloye, le chamboule-tout, le tir à Gautier et les fameuses camors, le mât de cocagne, le radio-crochet, la retraite aux flambeaux menée par la fanfare d'Hermanville de Mr Le-gray, le bal populaire dans la rue, Place Louis XIV.

LA COLO

En 1949, Mr Houel est l'un des membres fondateurs de la colonie de vacances (UNCMT) au moulin de Barbières. Elle accueille de nombreux enfants : la fixe avec 2 séjours de 30 jours, 130 enfants à chaque période, la journalière avec 300 enfants de Thaon et de la région caennaise transportés par 5 voire 7 bus.

La 1ère secrétaire de cette colo, Mme Jacquier habitait la maison près de la rivière. Sans oublier que cette colo emploie de nombreuses personnes de Thaon et des environs que ce soit en cuisine, au ménage ou comme moniteur et monitrice.

LE FOOT

L'Union sportive de Thaon voit le jour le 12 juin 1946 et jouera jusqu'en 1955 sur un terrain de fortune, l'herbage de la famille Basly. Après un arrêt de 8 ans, l'activité foot dont Roger Levasseur est le président reprend sur le terrain derrière la mairie prêté par Maurice Marguerite. En 1966, le remembrement se termine et permet à la commune l'octroi du terrain de sports. Thaon possède 2 équipes : première et 1B opérant en deuxième division. Fin 1967, un baraque-ment servant de vestiaires est installé mais sans eau courante. Une nouvelle génération purement locale de joueurs se profile et l'équipe rajeunie commence à produire son effet autour de Guy Péronne. Ce n'est qu'en 1973 que des vestiaires en dur avec douches et sanitaires sont mis à disposition par le conseil municipal.

LE 14 JUILLET

Sous l'égide d'Yvon Chénel, un voyage est organisé le 14 juillet par le foyer rural. Les participants quittent Thaon en autocars pour la journée afin de découvrir différents sites, comme le pont de Tancarville en cours de construction, le barrage de la Rance ... Le midi, grand pique-nique suivi de jeux (saute-mouton, tir à la corde ...). Au retour le soir, arrêt à Caen sans descendre du car pour admirer le feu d'artifice.

LE THEATRE

Sans oublier aussi, la troupe de théâtre composée de jeunes et de moins jeunes répétant souvent leur pièce dans la salle paroissiale devenue depuis « espace Frérot » avant de la jouer devant une nombreuse assistance à Thaon et dans d'autres villages.

Voici donc quelques souvenirs vécus à Thaon par celles et ceux nés entre 1945 et 1955. Les personnalités les plus marquantes du village étaient : le maire demeurant 25, grande rue avec sa grande table surchargée de papiers administratifs ne laissant qu'une toute petite place au repas ; les enseignants et le curé dont la rivalité réciproque ne faisait aucun doute mais qui arrivaient parfois à faire des concessions. A Thaon, village rural, il faisait bon vivre dans ce temps-là et encore aujourd'hui.

Michèle Le Masson-Boitard

Retrouvailles d'anciens élèves

Le 6 septembre 2014, 64 anciens élèves des écoles de Thaon nés entre 1945 et 1955 et 10 nés avant 1945 se sont retrouvés pour revivre et partager ensemble leur enfance et jeunesse.

Autour d'un café-croissant, quel moment de plaisir de SE REVOIR après de nombreuses années.

Passage obligé par l'ancienne école des garçons, 2 rue des écoles. Après diverses anecdotes de moments agréables ou non passés dans la classe de Mr Houel, les garçons ont posé pour la photo entourés de Gérard Vaisman, ancien instituteur.

Les propriétaires, Mr et Mme Levrel, ont aimablement accepté que les filles puissent revoir leur ancienne école et se rappeler leur scolarité dispensée par Mmes Caumont et Lelong. Après le discours officiel, une photo des filles a été prise sur les marches tout comme autrefois.

Puis visite incontournable de la vieille église, où après quelques explications de Pierre Paunet sur ce site remarquable, un apéritif a été servi avant de regagner la Maison du Temps Libre.

Chacun a pu regarder l'exposition de photos, d'articles de journaux, de cahiers, de livres retraçant des moments importants des années 1950-60 et aussi visionner une vidéo de Thaon dans ce temps-là.

Lors du repas, que de discussions entre ces anciens camarades de classe. Que de souvenirs à partager !!!

Les 112 participants ravis de cette journée ensoleillée ont émis le souhait de se revoir de nouveau pour visionner les photos prises tout au long de la journée de retrouvailles. Ils se sont donc retrouvés le 28 novembre autour d'un apéritif dinatoire.

Michèle Lemasson



Espace Culturel Michel Frerot

Notre espace culturel voit son calendrier se remplir pour 2015 et déjà de nombreux thaonnais ont pu apprécier conférences et expositions dans ce lieu qui nous espérons deviendra mythique.

POUR 2015 SONT DÉJÀ PRÉVUES :

Conférences 1^{er} semestre :

- Pierre BOUET : « la tapisserie de Bayeux »
- François BARRUCHELLO : « le Calvados au cœur de l'histoire »

Expositions :

- 6-7 et 8 mars : « 8 Femmes pour le 8 mars »
- 3 au 17 juin : « Bout d'Ficelle, Selle de Ch'val »

Et d'autres en préparation à voir sur le site de la mairie : mairiethaon14.fr

Renseignements pratiques :

Espace Michel Frerot
3 Rue du Val Amphrye – 02.31.86.36.30

TARIFS 2014 - location à la semaine

Habitants de Thaon : 60 € €

Extérieurs : 75 € €

Consommation d'électricité en plus suivant relevé

MAIRIE DE THAON

SALLE MICHEL FERROT

8 FEMMES P(Y)UR LE 8 MARS

INSTALLATION • PEINTURE • COLLAGE • PHOTO

MARIE-PIERRE RAFFIN
AGNÈS RANCIER PICARD
CATHERINE GRELIER
CAROLE LEGAULT
CÉCILE CARPENA
MINOUCHE
PÉNÉLOPE
TI'TCH

EXPO VISIBLE LES 6, 7 ET 8 MARS
(PHOTO ORIGINALE DE J. HOWARD MILLER)

LOISIRS & VACANCES PENSEZ UNCMT



Toute l'année des accueils de groupes dans nos maisons (mer, montagne, campagne) ouvertes à tous, individuels et collectivités.

L'été plus de 15 destinations en Séjours de Vacances pour les 6-16 ans.

En France : Normandie, Alpes, Dordogne, Sud-Ouest...

Les jeunes y trouveront des activités adaptées à leurs goûts, notamment : voile, équitation, accrobranches, kayak, mini-motos, randonnées avec chiens de traîneaux, cinéma, rafting... mais aussi bien sûr camping, excursions, balades, jeux... avec des séjours à thèmes d'une semaine ou plus.

L'U.N.C.M.T., c'est aussi, durant l'hiver, des séjours aux **SPORTS D'HIVER POUR TOUS** : enfants, jeunes, adultes, familles, **EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE**.

Ski alpin, ski de fond, surf, raquettes. Au départ d'Hérouville Saint-Clair. Logement en pension complète. Animation.

A vous les plaisirs de la neige !

NOUVEAU : SPECIAL FETES DE FAMILLE

Le Moulin de Barbières vous accueille toute l'année pour organiser vos :

**Fêtes de famille • Anniversaires
Repas de mariage . Séminaires**



Le centre de Thaon est ouvert toute l'année les week-ends en gestion libre.

Profitez d'un cadre exceptionnel, d'une grande capacité et qualité d'accueil pour réussir vos réunions ou fêtes de famille.

Plusieurs formules sont possibles alors n'hésitez pas à nous contacter !

Pour les réservations, merci de contacter le siège social de l'U.N.C.M.T. à Hérouville-Saint-Clair au 02.31.46.80.40

Plus de 30 séjours en Accueils de Loisirs dans le Calvados fonctionnent durant l'été, et certains durant les mercredis et les petites vacances.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :
U.N.C.M.T.**

4 Avenue du Parc Saint-André
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Tél. : 02.31.46.80.40.

Fax : 02.31.44.79.87.

e-mail : contact@uncmt.fr

site internet : www.uncmt.fr

Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

Claude PERONNE, président

SAISON 2014-2015

La saison a redémarré par la reprise des entraînements « Seniors » le 7 août sous la direction de Fabrice CATHERINE pour sa 4ème année. L'inter saison a été quelque peu mouvementée, une dizaine de départs compensés par l'arrivée de nouveaux joueurs en seniors et une perte non négligeable de U16, U17 partis porter d'autres couleurs. Néanmoins cette saison démarre avec de bons résultats.

Les seniors A sont invaincus et 1er de leur groupe en DHR ; l'équipe B, en 1ère Div qui ne s'est sauvée l'année dernière qu'à la dernière journée du championnat est actuellement 3ème ex aequo, quant à l'équipe C, en 3ème Div, elle est 6ème de son groupe. L'effectif actuel est de 310 licences dont 190 joueurs composent l'effectif jeunes.

EQUIPES À «11»

- 1 équipe « VETERANS »
- 3 équipes « SENIORS »
- 1 équipe « Féminines »
- 1 équipe « U18 » (1997 à 1999)
- 2 équipes « U15 » (2000 - 2001)

Concernant les équipes de jeunes, la fréquentation de l'école de foot nous a permis d'engager

- 3 équipes de «U6-U7» (2008-2009)
- 3 équipes de «U8-U9» (2006-2007)
- 3 équipes de «U10-U11» (2004-2005)
- 3 équipes de «U12-U13» (2002-2003)



Nouvellement créée, l'équipe Féminine est engagée en football à 8 dans un championnat comprenant 10 équipes. Fortes de leurs 3 victoires, 1 nul et 2 défaites, elles pointent actuellement à la 6ème place de leur groupe.

Pour tout renseignement contacter : POLONIA Émeric : 06 99 99 53 47
US THAON - LE FRESNE - Vallée Mue

Pour les encadrer et les entraîner, le club a intensifié la politique de formation de ses éducateurs. Aujourd'hui nous pouvons compter pour encadrer les équipes de jeunes

sur 2 brevets d'Etat 1er degré, 7 Educateurs Fédéraux. Pas moins de 11 éducateurs sont en stage pour se perfectionner ou pour obtenir le précieux diplôme.



FOOT — ANIMATION



Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue (suite)

ANIMATIONS



TOURNOI DES 20 & 21 JUIN

2 jours intenses sur les hauteurs de Claude MARIN. Coté sportif réussite sur l'organisation et gestion de la centaine d'équipes. Coté animation, un ensemble de divertissements : structures gonflables, clown, caricaturiste ainsi que le traditionnel feu d'artifice toujours aussi attendu qu'apprécié.



FÊTE DE LA MUSIQUE LE 27 JUIN

animé par COCKTAIL PASSION

LE 12 JUILLET

Après la randonnée vélo et pédestre du matin, le tournoi de pétanque familiale l'après midi, place au repas champêtre en musique avec « MARYLENE » suivi du bal animé par « PHILANIMATIONS » sans oublier le FEU d'artifice



DATES À RETENIR

- 25 Janvier : GRAND LOTO Maison du Temps Libre THAON
- 04 Avril : SOIREE DANSANTE (à Thème) Maison du Temps Libre THAON
- 24 Avril : CONCOURS DE PETANQUE stade LE FRESNE CAMILLY
- 29 Mai : CONCOURS DE PETANQUE stade LE FRESNE CAMILLY
- 13-14 Juin : TOURNOI JEUNES, VETERANS Stade Claude Marin THAON
- 26 Juin : FETE DE LA MUSIQUE stade Michel Hidalgo THAON
- 29 Août : BALL-TRAP
- 04 Septembre: CONCOURS DE PETANQUE stade LE FRESNE CAMILLY
- 25 Septembre: CONCOURS DE PETANQUE stade LE FRESNE CAMILLY
- 31 Octobre SOIREE DANSANTE (à thème) Maison du Temps Libre THAON

Commerçants et artisans

BAR TABAC :

Au Thaon Moderne

M. et Mme DOLHEN Brice et Fanny

09 81 86 01 23 – 07 70 68 79 52

BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE

8 à HUIT (Hamadis)

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

COIFFEUSE :

JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

GAZ

TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ :

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01.57

ANTARGAZ : (réseau) – 09 74 75 75 75

GITES

M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

M. CHENEL Marc - 02 31 80 34 12

M. THOMASSE Ernest – 02 31 80 01 04

Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE

M. MOREL Jean-Claude

jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN

M. Mombreux Bruno – 02 31 80 59 02 – 06 33 08 71 50

INSTALLATEUR CUISINE ET SALLE DE BAINS

M. LEDENTU Jean-Claude – 02 31 80 51 57

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DEPANNAGE

M. GUILLLOUET François – 02 31 96 97 70

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. DESMEDT Juan – 06 60 99 30 51

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Didier – 02 31 96 90 09

MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel – 02.31.80.03.03.

LA POSTE : 02.31.80.00.19. ou 02.31.80.02.80

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le mercredi matin, « Rue du Lavoir »

Stationnement réservé au marché de 8h00 à 13h00

M. MAUGER Sébastien : Fruits et Légumes

PIZZERIA AMBULANTE

Madame TERUEL (le mercredi soir) 06.81.74.26.49.

BURGER & COFFEE

Mlle Camille MAHE (le mardi soir) 06 45 97 96 98

PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à Thaon le dimanche à 10 heures

Monsieur le Curé Florent KAWANE : 02.31.80.10.42 (Creully)

Monsieur Marcel CHAPRON (retraité actif) :

02 31 80 01 27 (Thaon)

EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E :

Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL



**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :**

APPELEZ LE 17 ou LE 112

Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

AVIS IMPORTANT

De nombreux cambriolages ont lieu actuellement dans le Bessin et notre Commune n'est malheureusement pas épargnée.

CONSEIL DE LA GENDARMERIE :

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable (éventuellement une alarme).
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence (salle de bains, coiffeuse, table de toilette).
- Signalez tous faits suspects en prévenant immédiatement les forces de l'ordre.

ATTENTION NOUVEAUX TARIFS 2015

Tarifs communaux et intercommunaux

Pour cette année 2015, la commune a décidé de ne pas augmenter l'ensemble des tarifs des services communaux. De plus, on été revus fortement à la baisse, les tarifs de location de la MTL et de l'espace Michel Frerot pour les extérieurs de Thaon afin de renforcer leur attractivité, ainsi que les frais de chauffage.

Profitez de la Maison du Temps Libre cet hiver !

TARIFS 2015		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas	3,70 €	Pour toute inscription ou radiation s'adressera la communauté de communes d'Orival : 02 31 36 21 97 Les tarifs sont votés par la CDC d'Orival
GARDERIE : 1/2 heure	1,02 €	
1 heure	2,04 €	
Forfait au trimestre	87,00 €	
Dépassement horaire après 18h30	8,00 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE		Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 20,00 € location de 48 h : 40,00 € Location vaisselle en option forfait par couvert : 1,00 € Forfait casse par pièce : 4,00 €
Location habitants de Thaon		
12 heures	134,00 €	
24 heures	252,00 €	
48 heures	360,00 €	
Location extérieurs de Thaon		
12 heures	168,00 €	
24 heures	315,00 €	
48 heures	450,00 €	
LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT»		Consommation d'électricité au réel
Location habitants de Thaon	60,00 €	
Extérieurs commune	75,00 €	
(la semaine. Du jeudi au mercredi)		
LOCATION BENNE uniquement déchets verts	30,00 €	Réservation et paiement en mairie
(1 voyage)		
DROIT DE PLACE MARCHÉ	0,72 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
Forfait pour les camions	53,00 €	
CONCESSION CIMETIÈRE		+ frais d'enregistrement et droits de timbres (à voir en mairie)
15 ans, renouvelable	96,00 €	
30 ans, renouvelable	159,00 €	
50 ans, renouvelable	207,00 €	
CIMETIÈRE PARC		au prix de la concession il conviendra d'ajouter - plaque + caveau pour urne : 350,00 € - caveau pour urne : 250,00 €
15 ans, renouvelable	75,00 €	
30 ans, renouvelable	114,00 €	
50 ans, renouvelable	144,00 €	

Le Seroc vous informe...

► Résultats 2012



Tri sélectif

► 14 949 tonnes de déchets recyclables soit 100 kg/an/habitant
Evolution 2011/2012 : +2%

► 1 tonne de déchets recyclables à rapporté 146€.



Déchèteries

► 36 012 tonnes de déchets issus des déchèteries soit 371 kg/an/habitant
Evolution 2011/2012 : +4.2%

► 1 tonne de déchets issus des déchèteries à coûté 65€.



Déchets ultimes

► 34 811 tonnes de déchets ultimes soit 234 kg/an/habitant
Evolution 2011/2012 : -3.3%

► 1 tonne de déchets ultimes à coûté 84€.

► Consignes de tri



► Avoir la fibre du tri !



Vous ne savez pas quoi en faire ?

Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Ils prennent de la place dans les placards mais vous ne savez qu'en faire ? Des points d'apport volontaires des Textiles, Linge, Chaussures et Maroquinerie usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

► Où déposer ?

- Un conteneur sur la voie publique ou privée (parking, centres commerciaux...)
- Un espace dédié sur les déchèteries du SEROC (Vaucelles, Esquay sur Seulles, Port en Bessin, Fontenay le Pesnel, Molay Littry, Creully, Courseulles sur Mer, Bretteville l'Orgueilleuse).
- Une antenne locale d'association.

► Quoi déposer ?

Les textiles, linge, chaussures ou maroquinerie dont vous vous séparer peuvent être usés/tâchés, ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être propres et secs. Les articles qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits ! En revanche, n'y mêlez pas les articles mouillés ou sales comme les vêtements souillés par des produits chimiques, des graisses... Ils doivent être mis à la poubelle ou directement en déchèterie.

► Comment faire ?

- Rassemblez vos articles propres et secs (même si usés ou tâchés) ;
- Les déposer dans un sac ;
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac ;
- Pas besoin de repasser les textiles ou le linge.

B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE

BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET DE LA RÉCUPÉRATION.

ROUTE DE TORIGNI – 14240 CAUMONT-L'EVENTÉ

Depuis 2012, vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.

SIDOM DE CREULLY

GRANDE RUE - 14610 THAON - 02 31 80 42 27 - sidomcreully@orange.fr

DECHETS ULTIMES

La collecte en porte à porte se fait tous les jeudis (ou le jour suivant si celui-ci est férié) dans les bacs fournis par le SIDOM. Aucun sac supplémentaire ne sera accepté à partir du 2 janvier 2015.

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre 2014, tous les mercredis.

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, venir retirer sa carte SEROC en Mairie, pour avoir accès aux déchetteries. Les horaires de la déchetterie de Bretteville l'Orgueilleuse et de Creully : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Etat-civil

EVENEMENT

Une Thaonnaise née à Thaon, cela n'était pas arrivé depuis 40 ans ! Louna est née le 17 septembre 2014, au domicile de ses parents Eliza et Mathieu, pour leur plus grand bonheur et pour celui de Shainess, sa grande sœur.



NAISSANCES

AUMONT Tiago 24/01/2014
DUFOUR Emma 01/02/2014
PILARD Louis 05/06/2014
GRALL Clémence 02/08/2014
DILLY Louna 17/09/2014
BENOIT Clément 20/10/2014
TISSERAND Lou 28/11/2014

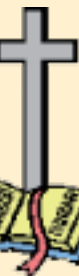
MARIAGES

LEPLAY Christophe et BUSTON Patricia 28/06/2014
ROGER Mathieu et MARIE Mélanie 05/07/2014
LECOINTRE Cyrille et SOUCHON Marie-Agnès 06/09/2014
CHARTOIS Colin et MICHEL Marie-Laure 04/10/2014



DECES

LECORNU Pierre le 07/05/2014
TANQUEREL Bernard le 13/07/2014
GUILLEMETTE épouse BUON Agnès le 18/08/2014
LOISELEUR Roger le 12/11/2014



Association Mathilde

DEPISTAGE

Vous avez reçu une invitation de l'Association Mathilde, cette association gère le dépistage organisé des cancers dans le Calvados. 02 31 93 82 00 pour le dépistage du cancer du sein 02 31 53 68 93 pour le dépistage du cancer colorectal

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

14/29 janvier * 11/25 février * 11/25 mars * 8/22 avril * 6/20 mai * 3/17 juin

1/15/29 juillet * 12/26 août * 9/23 septembre

7/21 octobre * 4/18 novembre * 2/16/30 décembre-

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritrus sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritrus, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris – BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairie du domicile	1 mois	2 photos d'identité récentes Livret de famille à jour et acte de naissance Justificatif de domicile (2 pour les enfants) Ancienne carte d'identité Voir en Mairie pour situation familiale particulière.
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	SUPPRIMÉE		Pour le mineurs étrangers : s'adresser à la Préfecture
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1er jour du 16ème anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Pour les passeports s'adresser à la Mairie de Douvres-la-Délivrande ou de Caen4

PERMANENCES POUR L'ANNÉE 2015 DE

ISABELLE ATTARD

DÉPUTÉE DU CALVADOS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 18 rue des Bouchers
14400 BAYEUX

Pour prendre rendez-vous : 02 31 10 54 77

iattard@assemblée-nationale.fr

horaires des permanences

Lundi : 10h-12h/14h-17h

Mardi, jeudi : 10h-12h

Vendredi : 14h-17h

Mercredi sur rendez-vous

Consultez le planning des permanences délocalisées sur : isabelleattard.eelv.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN :

Mme JULIEN Anne et LALOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. PELLETIER Eric - Cabinet : 02 31 80 35 32

Domicile : 02 31 08 04 20

CABINET DENTAIRE : Docteur BANYAI Erika : 02 31 80 31 30

KINESITHEPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

PSYCHOLOGUE : M. Mohamed EL MABROUK : 0678 67 35 50

SERVICE SOCIAL :

Douvres la Délivrande : 02 31 37 66 10

Creully : Mme FOULON Virginie : 02 31 80 15 17

Puéricultrices :

Creully : Mme DEBRAY Véronique : 02 31 80 37 10

Douvres la Délivrande : Mme MATA Laurie : 02 31 37 66 22

Mme TUBŒUF Françoise

LA POSTE : Tél : 02 31 80 00 19

Lundi de 13h45 à 17h

Mardi, Mercredi et Vendredi : de 10h à 12h et de 13h45 à 17h

Jeudi : 10h à 12h - Samedi : 9h à 12h

Dernier départ courrier 14h45 en semaine et 12h le samedi

PERCEPTION : Courseulles sur Mer - rue A.Leduc - 02 31 37 46 82

EDF GDF : Douvres la Délivrande

Dépannage GAZ : 08 10 03 1000

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) Gretheville : 02 31 52 53 54

Eaux de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24

Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

ASSISTANTS MATERNELS

Contactez Géraldine MARY au Relais des Assistants Maternels,

3 rue Jean Michel 14480 CULLY

Tél. : 09 79 71 00 68 - 06 58 67 23 02

Planning des réservations de la M.T.L. par les Associations de Thaon - Année 2015

2014/2015	LE THAON DES LOISIRS	A.P.E. LA MARELLE	S. THAON. F.C.V.M.	KARATÉ	TOUT	CTL	ANCIENS COMBATANTS	COMITÉ DE JUMENTAGE	CCAS ET COMMUNE	CAT COUNTRY	LA CHASSE ST HUBERT	AVET
JANVIER												
JEUDI 15/01							GALETTES					
VENDREDI 16/01									VEUX DU MARE			
DIMANCHE 25/01			APRÈS-MIDI LOTO									
VENDREDI 30/01									CINÉ CONCERT			
SAMEDI 31/01				DEMONSTRATION ET GALETTES								
FÉVRIER												
DIMANCHE 8/02										ENTRAÎNEMENT		
DIMANCHE 15/02									SALON DES COLLECTIONNEURS			
DIMANCHE 22/02						LOTO						
SAMEDI 28/02								REPAS DANSANT				
MARS												
JEUDI 19/03						ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + REPAS						
SAMEDI 27/03	SOIRÉE OENOLOGIQUE											
AVRIL												
SAMEDI 04/04			REPAS À THÈME									
JEUDI 09/04						BARBECUE						
SAMEDI 17/04										ENTRAÎNEMENT		
MAI												
VENDREDI 8/05							COMMÉMORATION ET REPAS					
JUIN												
DIMANCHE 13/06						FOIRE AUX GRENIERS						
VENDREDI 19/06	REPRÉSENTATION THÉÂTRE											
SAMEDI 20/06	REPRÉSENTATION THÉÂTRE											
DIMANCHE 21/06	REPRÉSENTATION THÉÂTRE											
JEUDI 25/06						REPAS						
VENDREDI 26/06	FÊTE DE LA MUSIQUE		FÊTE DE LA MUSIQUE						FÊTE DE LA MUSIQUE			
SAMEDI 27/06										ENTRAÎNEMENT		
SEPTEMBRE												
MERCREDI 02/09	INSCRIPTION 15H À 19H30											
VENDREDI 04/09	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE											
MERCREDI 09/09	INSCRIPTION 15H À 19H30											
JEUDI 17/09						REPAS						
OCTOBRE												
JEUDI 15/10						PIQUE NIQUE						
DIMANCHE 19/10							LOTO					
SAMEDI 31/10			REPAS À THÈME									
NOVEMBRE												
MARDI 11/11							CÉRÉMONIE ET REPAS					
VENDREDI 13/11								LOTO				
VENDREDI 20/11												
DÉCEMBRE												
SAMEDI 5/12									TELETHON			
DIMANCHE 13/12								NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE				
JEUDI 17/12						REPAS						

Nos chers petits

